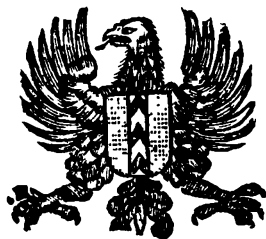


N O U V E A U
J O U R N A L
HELVÉTIQUE,
O U
ANNALES LITTÉRAIRES,
E T P O L I T I Q U E S

DE l'Europe , & principalement de la Suisse

D E D I É A U R O I.

M A R S 1778.



A N E U C H A T E L ,
De l'imprim. de la Société Typographique

666 1 3

NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.

PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Le Chrétien par conviction & par sentiment, ou la foi sans incertitude & la piété sans superstition, avec cette épigraphe : Apprends ce que tu fais déjà, comme si tu ne l'avais jamais appris : on ne fait jamais si bien les choses, qu'on ne puisse bien les oublier. CONFUCIUS. Neuchatel, de l'imprimerie de la Société Typographique, 1778, vol. in-12.*

ON se tromperait en cherchant dans ce livre des raisonnemens profonds, ou de grands mouvemens d'éloquence ; c'est un livre de dévotion domestique, écrit dans un

style simple & à la portée de tout le monde. Il y a quelquefois de la chaleur ; mais sans s'éloigner de la simplicité, on s'est moins piqué de dire du neuf, que de présenter des idées propres à être saisies par le plus grand nombre. Content de parvenir à son but, l'auteur a profité de tout ce qu'il a trouvé de bon dans ses lectures. Il cite les anciens philosophes, les écrivains modernes ; il ne distingue même pas toujours ce qu'il y met de son propre fonds, de ce qu'il a puisé dans le fonds des autres. C'est un petit traité de la vérité du christianisme, propre à inspirer une piété douce, modérée, pacifique, à quiconque daignera le lire & le méditer.

L'auteur assure que tout, dans son livre, montre l'harmonie admirable qu'il y a entre la *raison* & la *révélation* ; en sorte qu'on ne pourra qu'être frappé de l'accord qu'il a mis entr'elles. Tout y repousse l'incrédulité ; tout y tend à porter les chrétiens en général à entretenir du moins entr'eux une paix extérieure, s'ils ne peuvent venir à bout d'y faire régner une heureuse uniformité de sentimens.

On commence par une exposition succincte du christianisme. " La religion chrétienne, dit l'auteur, consiste à croire qu'il y a un Dieu qui a toujours existé & qui existera toujours ; que ce grand Être est par-

fait en puissance, en sagesse, en justice & en bonté; qu'il s'est manifesté à nous comme principe créateur, comme principe sauveur, & comme principe sanctificateur; qu'il a produit le monde, & qu'il le gouverne; qu'il nous a composés d'un corps & d'une ame; qu'il a imprimé sa loi au-dedans de nous; qu'il y eut un tems où rien ne manquait à notre bonheur; que nous eûmes le malheur de tomber dans le péché, & d'attirer sur nous toutes sortes de maux; que Dieu ne nous vit pas plus tôt perdus, qu'il nous destina un libérateur pour nous sauver; que ce libérateur nous a été envoyé; qu'il est venu dans un tems où le monde avait le plus besoin de réformation; qu'il a réuni en lui la nature divine & la nature humaine; qu'il a exercé toutes les vertus; que sa doctrine a été des plus pures; qu'il a opéré toutes sortes de miracles, & institué des sacremens, afin qu'ils nous fussent des gages de son amour & des sceaux de sa grace; qu'il est mort pour nous; qu'il est ressuscité; qu'il nous a fait un bien infini; qu'il est monté au ciel d'où il était venu; qu'il y intercede en notre faveur; qu'il doit revenir un jour pour ressusciter les morts, & nous appeller tous en jugement; qu'il nous a laissé l'Ecriture sainte pour regle & pour flambeau; que cette même

Ecriture a été divinement inspirée; qu'elle nous a été transmise dans toute sa perfection; qu'il nous est essentiel de la lire & de la méditer; que nous devons à Dieu un culte extérieur & public; qu'il est nécessaire par conséquent qu'il y ait des pasteurs pour assembler le peuple; que le culte public que nous devons à Dieu doit être célébré avec *un cœur honnête & bon*; qu'il ne nous suffit pas de rendre à Dieu le culte public qui lui est dû; qu'il faut de plus que nous soyons fertiles en toutes sortes de bonnes œuvres; qu'il est de notre devoir de ne travailler à la conversion des errans, qu'avec un esprit de douceur & de charité; que nous devons être soumis à nos maîtres temporels, & leur obéir dans tout ce qui est bien de leur charge & de leur département; que nous avons un intérêt infini à nous acquitter fidèlement de ces devoirs, puisqu'il est un autre monde où nous serons heureux ou malheureux à proportion du bien ou du mal que nous aurons fait dans celui-ci. Mais sont-ce là tout autant de vérités? Je le crois, & les raisons qui me portent à le croire me paraissent des plus convaincantes. Je vais les mettre sous les yeux de mes lecteurs. Puissent-elles faire sur chacun d'eux les mêmes impressions qu'elles ont faites sur moi! „

Reprenant ensuite chacun de ces différens

chefs, on présente en trente-cinq articles les raisons qu'on a de les recevoir comme vrais. Avant que de déduire ces preuves, on cite les textes de l'Écriture sainte, où ils sont clairement enseignés. Chaque article est terminé par une courte élévation tirée des choses même dont on vient de s'occuper.

Pour donner une idée de la manière de raisonner de notre auteur, je choisirai l'article de la *Providence*. "Admettre Dieu créateur, dit-il, c'est admettre un Dieu conservateur. Comment reconnaître un Dieu qui a tout produit, sans reconnaître en même tems qu'il prend soin de son ouvrage? Le monde ne tomberait-il pas en ruine, si Dieu ne veillait à sa conservation; & dès-là qu'il subsiste, n'est-il pas clair que Dieu le conserve? La nature, la société, les facultés dont nous jouissons, tout nous conduit à l'idée d'une Providence.

La nature nous la prêche. Elle est gravée dans chaque phénomène que nous présente la création de l'univers. Pour l'homme, le soleil donne sa lumière & sa chaleur : pour l'homme, la nuit répand ses sombres voiles sur la terre : pour l'homme, les saisons se succèdent les unes aux autres, & apportent avec elles les biens les plus touchans. Quels soins tendres d'une mère pour son

fils unique , pourraient tracer l'image de
 ceux de la Providence en notre faveur ?
 Lecteur , suppléez par votre méditation à ce
 que je suis obligé de supprimer. Entrez dans
 quelque détail de la multitude de ressorts
 que la nature met en mouvement pour
 vous dispenser ses dons : suivez un grain de
 bled depuis le moment qu'il est jeté dans la
 terre , jusqu'à celui de la moisson ; que ne
 faut-il pas pour l'amener à ce point de ma-
 turité , qui le rend l'aliment le plus com-
 mun , en même tems qu'il est le plus né-
 cessaire ? Pour ce grain de bled , les nuées
 font distiller leur pluie , afin que la terre lui
 fournisse des suc nourriciers. Pour ce grain
 de bled , le printems succédant aux frimats ,
 ouvre les pores de la terre , & donne au
 germe un passage libre pour croître. Pour
 ce grain de bled , le soleil amenant l'été à
 sa suite , vient répandre ses rayons avec
 plus d'ardeur & d'abondance , afin que d'une
 herbe inutile dans sa verdure , sortent les
 épis précieux , qui sont la riche source de
 la vie humaine.

La société nous la démontre. Infirmes
 comme nous le sommes , sujets à divers
 besoins , jouets de ces accidens , de ces ma-
 ladies , qui nous rendent incapables de pour-
 voir à notre état , quelle serait notre misère
 dans ce monde , si chacun de nous eût été
 condamné à vivre sans commerce avec ses

semblables ! Quelle vie , que trente ou quarante années passées sans conversation , sans amitié , sans liaisons ! Les nœuds qui nous unissent sur la terre , y sont les principes de notre bonheur. Associés par le sang , par la tendresse , nous devenons en état de profiter mutuellement des avantages de tous , de porter en commun le poids de nos infirmités , de soulager nos douleurs en les versant dans le sein de nos freres. La prospérité dont nous jouissons augmente par le sentiment que nous inspire l'amour de nos égaux , de leur faire part des biens que nous avons , & qu'ils n'ont pas. Les malheurs auxquels nous sommes exposés , perdent une partie de leur amertume , à la vue de ces amis tendres & secourables , qui parlant à notre raison , rappellent ses forces abattues , & suppléant à notre indigence , calment les soucis dévorans & la crainte de la misère.

Les facultés dont nous jouissons , portent l'empreinte de sa bonté. Le corps & l'esprit concourent à nous faire admirer les soins que le Créateur prend de les conserver. Nous sentons que la même main qui nous a produits , doit nous soutenir à chaque instant de notre existence , pour en prévenir la destruction. Cet air que nous respirons , ce souffle qui nous anime , cette ame qui dirige la faculté qu'a le corps de se mouvoir ,

cette correspondance mutuelle qu'ont deux substances si diverses ; tout nous inspire des sentimens de reconnaissance pour tant de bienfaits : tout nous fait sentir la noire ingratitude dont se rendent coupables ceux qui , au lieu de remonter à Dieu , comme à l'auteur de tous les biens qu'ils possèdent , ne les regardent que comme des fruits de leurs travaux ou de leur industrie.

Il est donc certain qu'il existe une Providence : eh ! en conséquence de quoi la révoquerait-on en doute ? Dirait-on que le monde peut subsister & qu'il subsiste par lui-même ? Mais outre qu'on ne peut envisager aucune créature que ce soit que comme étant sous une dépendance absolue & perpétuelle de son Auteur , le monde est quelque chose de si composé , qu'il ne saurait conserver son mouvement , son ordre , son harmonie , sans le concours de l'œil & de la main du grand Architecte qui l'a produit. Dirait-on que Dieu est trop élevé pour s'occuper de créatures aussi chétives que nous le sommes ? Mais s'il daigna nous donner *la vie , le mouvement & l'être* , pourquoi dédaignerait-il de veiller à notre conservation & de pourvoir à nos besoins ? Dirait-on que si Dieu gouvernait le monde , on n'y verrait pas , comme on voit souvent , le vice couronné & la vertu opprimée ? Mais outre

que les méchans ne sauraient être punis sur la terre, sans que leur punition n'influât la plupart du tems sur l'état de quantité de gens de bien, il est un monde à venir, où chacun recevra la récompense ou la peine qui lui sera due. Non, il n'est rien qui puisse autoriser l'homme à nier une Providence : tout doit au contraire la lui rendre sans cesse présente, & le porter à l'admirer.

Les personnes instruites s'appercevront en lisant ce livre, que tous les points de doctrine ne sont pas développés avec la même justesse & la même force. Lors, par exemple, qu'il s'agit d'établir l'immortalité de l'ame, on voit que l'auteur n'avait pas lu une foule de bons ouvrages; il ne connaissait pas en particulier celui du célèbre Moses Mendelsohn. Dans l'exposition de certains dogmes, on trouvera peut-être des principes un peu moins ferrés que ceux des théologiens orthodoxes. L'ouvrage est terminé par un résumé pratique de tout ce qu'on a enseigné, & par de courtes prières pour le matin, pour le soir, pour dire lorsqu'on est au temple, pour la sainte communion, pour les malades & pour les mourans.



II. *La galerie électorale de Dusseldorff, ou catalogue raisonné & figuré de ses tableaux, dans lequel on donne une connaissance exacte de cette fameuse collection, & de son local, par des descriptions détaillées, & par une suite de trente planches, contenant trois cents soixante-cinq petites estampes rédigées & gravées d'après ces mêmes tableaux, par Chrétien de Mechel, graveur de S. A. S. monseigneur l'électeur Palatin, & membre de plusieurs académies. Ouvrage composé dans un goût nouveau, par Nicolas de Pigage, de l'académie de S. Luc à Rome, associé correspondant de celle d'architecture à Paris, premier architecte, directeur général des bâtimens & jardins de S. A. S. E. P. A Bâle, 1778.*

CET ouvrage entrepris & exécuté sous les auspices & avec le privilege de S. A. S. E. P. est imprimé sur du très-beau papier, & l'on s'est servi pour le texte, de caracteres neufs, tels que ceux du présent article. La vente en est ouverte à Bâle, chez Chrétien de Mechel, & chez les principaux marchands d'estampes & libraires de l'Europe. Deux volumes grand in-4°. oblong : l'un d'estampes, l'autre de texte. Prix, six louis d'or en carton.

La galerie électorale de Duffeldorff, fait depuis long-tems l'admiration des artistes & des amateurs. Cette riche collection de tableaux, fondée en 1710 par l'électeur Jean Guillaume, augmentée par les soins & les dépenses de ses augustes successeurs, embellie par le zele & les lumieres des habiles artistes qui en ont eu la direction, passe à juste titre pour une des plus précieuses que l'Europe possède en ce genre. Tous ceux qui ont eu occasion de voir & d'admirer les morceaux rares qu'elle renferme, & ceux même qui en ont entendu parler, ont toujours regretté que le burin n'en eût pas encore multiplié les copies.

C'est pour répondre aux desirs des uns & des autres, que le sieur Chrétien de Mechel, de Bâle, a l'honneur d'annoncer au public ce nouvel ouvrage, qui représente tous les tableaux de cette galerie. Il est composé de trente planches, dont les quatre premières représentent le frontispice de l'ouvrage, les plans, élévation, coupe, profil de l'édifice, & les peintures de l'escalier & du plafond. Les planches suivantes contiennent les tableaux de la galerie, au nombre de trois cents cinquante-huit, que l'on a tâché de rendre avec exactitude & vérité. Chacune de ces planches représente une façade, ou une partie de façade d'une salle garnie de

les tableaux, tels qu'ils sont arrangés dans la salle même, & avec leur grandeur proportionnelle, réduite & assujettie à une échelle commune; ce qui non-seulement représente les tableaux, mais fait encore jouir l'amateur, de leurs proportions réciproques, de l'ordre dans lequel ils sont placés, & met, pour ainsi dire, sous les yeux, la galerie même.

Ces planches sont accompagnées d'un texte fort étendu, où l'on a eu soin de décrire les tableaux avec une exactitude scrupuleuse, qui ne laisse rien à désirer, même pour les plus petites estampes : dimensions des tableaux; composition, expression; attitude des figures, leur position réciproque, leurs proportions relatives à la nature, leurs vêtements; choix des couleurs; noms, surnoms, patrie des peintres, on n'a rien omis de ce qui peut intéresser l'artiste, l'amateur, ou l'homme de goût.

L'ouvrage est divisé en six parties; chaque division répond à une salle de la galerie, excepté la dernière, qui contient des tableaux placés sur les volets mobiles des cinq salles.

On craindrait d'abuser de la confiance du public, si l'idée qu'on tâche de lui donner ici de cet ouvrage, n'était que le résultat de la manière de voir de ceux qui l'ont

entrepris ; mais l'académie royale de peinture & de sculpture de Paris , à qui cet ouvrage a été présenté , & au jugement de laquelle il a été soumis , lui a accordé son suffrage d'une manière à faire croire qu'on avait atteint le but qu'on s'était proposé. Voici les propres termes , dans une lettre que l'on trouve à la suite de la *préface*....

Les commissaires nommés pour l'examen de l'exemplaire gravé & du manuscrit... ont rapporté que ledit exemplaire donne non-seulement une idée particulière & fidelle de tous les tableaux de la galerie de Dusseldorff , mais encore une idée générale de l'ordre dans lequel ils sont placés , & de leur grandeur relative entr'eux ; que le manuscrit entrant dans un détail approfondi de chaque morceau , ajoute au plaisir que font les estampes spirituellement & soigneusement exécutées : ce qui concourt à former un tout très-intéressant , & qui peut devenir très-utile aux arts , &c. &c.

Des suffrages de cette nature avaient déjà fait concevoir les espérances les mieux fondées de l'accueil favorable du public , lorsqu'un événement des plus heureux est venu les confirmer : l'illustre voyageur dont l'Europe vient d'admirer les vertus & les connaissances en tout genre , S. M. I. Joseph II , passant , l'été dernier , à Bâle , sous le nom de comte de Falckenstein , honora la maison

du sieur de Mechel de son auguste présence ; examina les ouvrages qu'il annonce ici , lui en témoigna sa satisfaction , en lui permettant même de rendre public le suffrage qu'il leur accorde , & la grace qu'il leur fait de les prendre sous sa protection particulière.

Œuvre du chevalier Hedlinger , ou recueil des médailles de ce célèbre artiste , gravées en taille douce , accompagnées d'une explication historique & critique , & précédées de la vie de l'auteur. Dédié à S. M. Gustave III , roi de Suede , par Chrétien de Mechel , graveur & membre de diverses académies : à Bâle , 1778.

Ouvrage dont la vente est ouverte chez l'auteur à Bâle , & chez les principaux marchands d'estampes & libraires de l'Europe. Deux parties petit in-folio , l'un d'estampes , l'autre de texte. Prix trois louis d'or , broché en carton.

Le chevalier Hedlinger fut un des plus habiles médailleurs de l'Europe. La beauté de ses médailles , l'invention de ses revers , la finesse de leurs allusions , le choix heureux de leurs légendes , ont fait rechercher avec grand soin tous ses ouvrages. La plupart des médailles de ce célèbre artiste étant devenues très-rares , on a cru que le public verrait d'un œil favorable les gravures de ses ouvrages. Celles qu'on lui présente ici ont été

été faites sous ses yeux, & il les a honorées de son approbation.

Le présent ouvrage contient tout ce que le chevalier Hedlinger a fait dans son bon tems, c'est-à-dire, depuis l'année 1717, jusqu'à la fin de sa vie en 1771. Ainsi l'on y trouve non-seulement les médailles publiées & connues, mais encore celles qui ne l'ont jamais été, d'autres qui n'ont pas été achevées, & quelques projets en cire & en bronze, que l'on conserve précieusement dans différens cabinets. La plupart de ces médailles ont été gravées d'après les modeles & les dessins tirés du propre cabinet du chevalier Hedlinger.

Le volume de gravures contient quarante-deux planches; la première forme un titre allégorique, la seconde l'épître dédicatoire ornée d'une vignette, & les quarante planches suivantes représentent les médailles & jetons au nombre de cent cinquante, avec leurs revers.

Œuvre de Jean Holbein, contenant ce que ce grand peintre a fait de plus beau & de plus curieux en différens genres.

Première partie, format petit in-folio, composée de quinze planches, dont la première est un titre général; les douze suivantes contiennent chacune quatre sujets, hauts de trois pouces neuf lignes, larges de

❧ JOURNAL HELVETIQUE.

trois pouces, représentant : *le triomphe de la mort* [*] d'après les dessins originaux de ce maître à quoi l'on a ajouté deux planches en travers, chacune d'un seul sujet, dont l'une a pour titre : *le triomphe des richesses*, & l'autre : *le triomphe de la pauvreté*; riches compositions, dont l'invention singulière est attribuée au fameux chancelier d'Angleterre, Thomas Morus. A Bâle chez l'auteur; prix, 26 liv. de France.

Deuxieme partie, composée de douze planches de même format que la première, mais ne contenant chacune qu'une estampe de sept pouces & demi de haut sur cinq pouces deux lignes de large, représentant la passion de N. S. d'après les dessins originaux de Jean Holbein; qu'on voit à la bibliothèque publique de la ville de Bâle, & qui n'ont jamais été gravés. *Sous presse.*

On se propose de continuer cet ouvrage,

[*] Il ne faut pas confondre cette suite avec celle qu'on appelle communément *la danse des morts*, dont on voit les peintures sur les murs du cimetière de l'église française de Bâle. Celle-ci est beaucoup plus intéressante, en ce qu'elle représente la mort saisissant les personnes des différents états, au milieu des occupations qui les caractérisent, ce qui forme diverses scènes tragiques, où l'esprit plaisant & original de Jean Holbein s'est donné libre carrière.

& les parties suivantes seront composées d'estampes gravées, d'après les dessins ou les tableaux les plus estimés de ce grand peintre.

Cet ouvrage sera accompagné d'un texte intéressant, où l'on donnera, 1°. la vie de Holbein d'une manière nouvelle, & tirée de sources inconnues jusqu'à présent; 2°. une explication détaillée & historique de chacun des sujets que nous donnons en gravure; 3°. un catalogue raisonné de tous les autres ouvrages de Holbein.

III. *Histoire de Danemarck. Tome troisieme.*
Par M. Mallet, professeur en belles-lettres,
membre des académies d'Upsal & de Lyon.
Coppenhague, 1777, in-4°.

LES deux premiers volumes de cette histoire & d'autres bons ouvrages dans le même genre, ont suffisamment fait connaître les talens de l'auteur. M. Mallet paraît avoir choisi Tacite pour son modele. On retrouve dans ses narrations la précision, la solidité, la profondeur & l'exactitude de l'historien de Rome; on y desirerait plus de chaleur & de clarté. Ce troisieme volume de l'histoire de Danemarck, contient les événemens qui ont eu lieu depuis l'année 1559 jusqu'en 1661.

Le regne de Frédéric II fut, comme on

fait, l'époque de la renaissance des lettres en Danemarck. Jusques à lui, ce royaume déchiré par des guerres intestines, nées de sa constitution même, presque autant que de l'ambition de ses voisins, avait été le séjour de l'ignorance & de la barbarie. Frédéric, entraîné malgré lui dans une guerre longue & sanglante avec la Suede, guerre qu'il termina glorieusement, se livra tout entier à l'administration de ses états & à son amour pour les sciences. Il appliqua sur-tout ses soins & ses bienfaits à l'instruction de ses peuples : il fonda des écoles dans les villages, dota plusieurs colleges, augmenta les honoraires des professeurs, étendit même ses libéralités jusqu'aux savaus étrangers. On fait que le fameux Ticho-Brahé éprouva particulièrement les bontés de ce monarque, qui lui donna l'isle de Ween dans le canal du Sund, "y fit bâtir à ses frais le magnifique observatoire d'Uranibourg, & le pourvut des plus beaux & des plus rares instrumens. Ticho-Brahé s'établit dans cette isle, avec quelques disciples choisis, & y cultiva avec succès l'astronomie & la chymie, favorisé & encouragé aussi long-tems que Frédéric vécut „. Malheureusement il ne vécut pas assez pour la félicité de ses peuples ; ou plutôt les guerres dans lesquelles il se trouva engagé, ne lui permirent pas de s'occuper

assez tôt de l'administration intérieure de son empire. Il mourut après un regne de vingt-neuf ans, justement regretté de ses sujets. M. Mallet, qui a puisé ses autorités dans les historiens contemporains, & qui les apprécie avec beaucoup de justesse, venge la mémoire de ce souverain contre les calomnies dont quelques auteurs catholiques l'ont chargé. Nous aurions néanmoins désiré que M. Mallet eût un peu plus motivé ses jugemens à cet égard. Il est vrai que l'illustre de Thou, contemporain de Frédéric, l'appelle un prince d'un cœur magnanime & d'un jugement droit & sain; mais le témoignage de cet historien, quelque grave qu'il soit, a bien peu de poids, quand il s'agit d'un roi qu'il ne connaissait probablement que par les événemens de son regne. Or, M. Mallet avouera avec nous, que le commencement de ce regne fut un peu souillé par la sanglante conquête du pays des Dithmarfes. Cette petite province s'était long-tems conservée libre par la valeur extraordinaire de ses habitans; & les Danois pouvaient se souvenir encore du danger qu'il y a d'attaquer un peuple qui ne compte pour rien la vie s'il ne conserve pas le droit de se gouverner. Le duc de Holstein-Gottorp, oncle de Frédéric, fut à la vérité le plus chaud instigateur de la nouvelle entreprise contre les Dithmarfes; mais Frédéric, jeune,

il est vrai, & dominé de la passion des armes; ne rechercha pas avec moins de chaleur que son oncle, la gloire d'agrandir ses possessions par une affreuse injustice. Ce fut lui qui fournit le plus abondamment aux préparatifs de guerre. Tout étant disposé pour attaquer les Dithmarfes, " il ne restait plus, dit M. Mallet, qu'à justifier aux yeux du public la guerre qu'on allait commencer. On publia un manifeste où l'on fit valoir avec art tous les titres des princes sur cette contrée. Les habitans y étaient traités de sujets rebelles, qui frustraient leurs maîtres d'une portion de leur héritage, &c... Ce manifeste ou cette déclaration de guerre fut envoyée, suivant l'usage du tems, par un héraut, à Heyde, chef-lieu du pays des Dithmarfes. A cette lecture, leur indignation fut si grande, que ce ne fut pas sans peine que leurs magistrats déroberent le héraut à la fureur du peuple. Ils le renvoyerent avec une réponse courageuse, dans laquelle ils niaient qu'ils eussent jamais été sujets de la maison de Holstein, & qu'ils fussent tenus envers elle à aucune sorte de devoir, qu'à celui de bon voisinage, &c. „ Ils offrirent de donner à la maison de Holstein, satisfaction sur les plaintes de violence contenues dans son manifeste. Mais ces princes ne répondirent aux justes représentations des Dithmarfes, qu'en

pénétrant dans leur pays le fer & la flamme à la main. Le siege de Meldorp fut le théâtre des plus horribles cruautés. “ Les hommes & les femmes, même du côté des Dithmarfes, disputant le terrain pied à pied, avec l’acharnement de gens qui croient tout perdre en perdant leur liberté, on y vit une femme tuer de sa main deux soldats; & plusieurs autres, armées comme des hommes, combattre aussi vaillamment que leurs maris. Les vainqueurs irrités de tant de résistance, crurent tout permis à leur ressentiment. Hommes, femmes, enfans, tout ce qui se présentait, fut passé au fil de l’épée. La ville fut abandonnée au pillage; les vainqueurs remarquèrent avec surprise, que parmi les morts il ne s’en trouva presque point qui n’eût trois ou quatre blessures. Ce fut avec le même courage que ces peuples défendirent chacun de leurs forts; mais par-tout ils furent accablés par le nombre. Affaiblis & effrayés par tant de pertes, les Dithmarfes sentirent enfin qu’une plus longue résistance serait inutile. Trois mille de leurs meilleurs guerriers avaient péri dans le combat, il ne leur restait plus d’espoir que dans la pitié des vainqueurs. Il fallut s’humilier jusqu’à la solliciter. Ils envoyèrent pour cela trois de leurs prêtres, tenant un bâton blanc à la main & une lettre ouverte, adressée aux

princes, dans laquelle ils leur donnaient ce titre pour lequel on avait tant versé de sang, de *seigneurs de Dithmarse*. Le roi les reçut avec bonté, & fit expédier des sauf-conduits à leurs sénateurs. Au tems marqué parurent au camp cinq de ces magistrats; car c'était là tout ce qui restait des quarante-huit membres du sénat. "Tous les autres avaient péri les armes à la main, aussi dignes de commander à une nation vaillante & libre, & de vivre dans le souvenir des hommes, que ces sénateurs Romains qui périrent avec tant de gloire par le fer des Gaulois, dans des tems où la république de Rome n'était peut-être à aucun égard au-dessus de celle des Dithmarses....

C'est ainsi que dans l'espace d'un mois cette nation libre & digne de l'être, si le courage seul en rend digne, perdit cette indépendance dont elle était si fière : heureuse encore dans ses disgrâces, de n'avoir pas à obéir à des maîtres inhumains & accoutumés à abuser des droits de la victoire. „





S E C O N D E P A R T I E.
NOUVELLES LITTÉRAIRES
D E L' E U R O P E.

I. Séance de l'académie royale de Berlin.

L'ACADÉMIE royale des sciences & belles-lettres de Prusse a tenu le jeudi 29 janvier, son assemblée publique, destinée à célébrer l'anniversaire de la naissance du roi. Cette assemblée a été brillante & nombreuse. Plusieurs ministres d'état, ministres étrangers, & autres personnes de la premiere distinction, y ont assisté.

M. le conseiller privé Formey, secretaire perpétuel, a fait l'ouverture de la séance en ces termes :

“ Que vous dirai-je, Messieurs, sur la constance de ce jour, que vous ne sachiez & ne sentiez aussi bien que moi? Frédéric vit; Frédéric regne : le tems qu'il vient de passer dans sa capitale, nous a convaincus que les années n'alterent point les forces de son esprit, ni celles de son corps. Tout nous autorise à concevoir les espérances les plus favorables

de la prolongation de sa vie & de son regne. Avec cela, que pourroient nous importer les aspects politiques ? Je compare la plupart des états de l'Europe, à des vaisseaux dont les uns sont embrasés, les autres effluent de rudes tempêtes, & d'autres en sont menacés. Le nôtre est un vaisseau à l'ancre dans le port le plus assuré. Si quelque nécessité imprévue obligeait à le faire voguer, je m'en ferais bien à l'art du pilote; mais j'aime beaucoup mieux que le gouvernail soit dans le cabinet, & le cabinet dans cette intelligence qui depuis si long-tems fait faire mouvoir tant de ressorts à son gré. „

Le secretaire perpétuel a lu ensuite l'éloge de M. Lambert, savant très-distingué, & dont les destinées ont offert des circonstances tout-à-fait intéressantes.

Il a déclaré que le prix proposé pour le secret de changer le sable en pierre, étoit renvoyé à l'année prochaine.

Il a présenté un ouvrage de M. le professeur Borrelly, intitulé *Elémens de l'art de penser*, & un ouvrage de M. Dubois, conseiller de cour de S. M. le roi de Pologne, & professeur à Varsovie, intitulé *Essai sur l'histoire littéraire de la Pologne*.

M. Gerhard, conseiller supérieur des mines, a lu un mémoire *sur les principes de la tourmaline*.

M. le professeur Borrelly a lu un discours *sur Démofthene*.

M. François-Charles Achard a lu un mémoire *sur la maniere de calmer l'agitation d'une partie de la surface d'un fluide, & en particulier de la mer, soit par l'affusion d'un fluide spécifiquement plus léger, & qui soit de nature à ne point s'unir avec le fluide agité, soit en posant sur la surface de ce dernier fluide un corps solide d'une moindre pesanteur spécifique, & qui, par conséquent, doit nager à la surface.*

I. Ioh. Mariti Reisen, &c. c'est-à-dire, *Voyages faits pendant les années 1767 & 1768 par M. Mariti, dans l'isle de Chypre, en Syrie & en Palestine, traduits de l'italien par M. Ch. Henri Hase. A Altembourg, 1771, in-8°.*

M. Mariti, Florentin, après avoir passé quelques années en Chypre, en qualité de chancelier de la consulte impériale de Toscane, alla en Palestine; & de retour dans sa patrie, il publia la relation de ses voyages, sous le titre de *Viaggi de l'isola di Cypro*: ouvrage dont nous avons eu soin de rendre compte dans le tems. A peine cet ouvrage eut paru, que M. Mariti entreprit un nouveau voyage en Palestine, d'où il est revenu

à Florence depuis peu de tems. Il a fait en Palestine, des observations fort intéressantes ; il en a puisé quelques autres dans les écrits des voyageurs qui l'ont précédé dans ce pays. Son traducteur Allemand a, contre la coutume des traducteurs, abrégé le récit de l'observateur Italien, & il s'est borné aux différens objets que M. Mariti a vus par lui-même, & qu'il a très-bien vus.

Arrêtons-nous quelques momens dans l'isle de Chypre, avec le chancelier de la consulte impériale de Toscane. Ce qu'il nous montrera dans cette isle, vaudra mieux que tout ce qu'il pourrait nous indiquer dans les rochers arides & à travers les torrens de la Palestine. Les anciens, dit-il, ont prétendu que l'air que l'on respire en Chypre est mal-sain ; ils se sont trompés, ou ils se sont amusés à nous tromper. Les habitans y jouissent d'une vigoureuse santé ; ils y vivent long-tems, & ce ne sont point là des preuves d'insalubrité. La plus grande partie de ses habitans ont le malheur d'être schismatiques, mais ils y sont gais, & se portent fort bien. Les revenus de cet état appartiennent au grand-visir, qui les afferme au plus offrant ; & celui-ci, suivant l'usage observé dans les états despotiques, (gouvernemens qui ne sont ni les meilleurs ni les plus doux, comme s'efforce si ridiculement de le prouver l'infatigable M. Lin-

guet) celui-ci, difons-nous, foule de la plus cruelle maniere ces infulaires, pour retirer d'abord ce qu'il a donné au vizir, & puis les profits énormes qu'il veut faire. Chaque habitant paie 200 piaftres par an : c'est la taxe commune ; mais les Grecs font traités beaucoup plus durement. La justice est adminiftrée dans cette isle, comme elle l'est dans le refte des pays Ottomans ; c'est-à-dire, avec autant d'iniquité que de friponnerie : car c'est encore là un des grands avantages des admirables gouvernemens defpotiques. Tout homme qui réclame une dette, & qui prouve la légitimité de fa demande, perd la dixième partie de fa créance, qui appartient, *jure for-tioris*, au juge, & puis fix autres dixièmes, qui font communément retenus par le fecretaire, les fatellites, les efclaves, &c. du tribunal ; encore est-on fort heureux quand on ne reçoit pas de la libérale équité du juge un à-compte de 80 ou 100 coups de bâton fur la plante des pieds ; car en pareille matiere la libéralité des Turcs va jufqu'à la prodigalité.

Lors de la conquête de l'isle, on y comptait 50,400 habitans ; ils furent taxés par les Turcs à 252,000 piaftres par an, ce qui ne faifait que 5 piaftres par tête. Dans cette même isle, on ne compte plus que 12000 habitans, & on les force de payer toujours la

même somme de 252,000 pialtres : car dans ce doux empire on calcule supérieurement.

Avec la population, est déchuë & presque évanouie la fertilité du sol : démonstration nouvelle de l'excellence de la forme de ce beau gouvernement, soit à l'égard de la population, soit relativement à l'agriculture. On n'y trouve plus ni minéraux, ni safran, ni sésame; les arbres fruitiers même n'y sont qu'en petit nombre. Les sciences & les belles-lettres ont perdu, dans cette isle, tout l'éclat qu'elles y eurent autrefois. Cependant, quelle que soit l'inertie actuelle des Grecs, on apperçoit en eux des vestiges de cette vivacité d'esprit, & de ces étincelles de génie, qui jadis les caractérisèrent; mais ils n'en font usage que pour chercher & faire des dupes, qu'ils trompent avec une merveilleuse sagacité.

Le voyageur décrit les divers ordres religieux Turcs établis dans l'Isle de Chypre; les Dervis, les Santons & les Abdals. On est si fort persuadé de la chasteté des Dervis, qui cependant ne sont rien moins que chastes, que les femmes entrent librement dans leurs mosquées, & jusques dans leurs cellules. Il est vrai qu'ils sont édifiants, & que tous leurs exercices pieux consistent en pirouettes rapides. Les Abdals, encore plus dévots, sont avec les femmes, d'une familiarité plus:

marquée ; on les voit dans les rues avec elles , les tenir sous le bras ; mais pour qu'on n'ait pas à jaser , ils se couvrent l'un & l'autre & se livrent à toute l'impudence de leurs passions. Les campagnes de Chypre sont presque tous les ans dévastées par les sauterelles ; mais la crainte de s'opposer aux volontés de Dieu , empêche les habitans de prendre des précautions contre la voracité de ces animaux ; ils n'osent même en détruire les œufs.

Le principal article de commerce des Cypriots , consiste en coton , qui , dans cette isle , est plus beau & d'une plus éclatante blancheur que dans le reste des contrées du Levant. On le recueille en octobre & en novembre ; on n'en retire guere que 4000 balles , au lieu de 30000 qu'on en recueillait autrefois. Les insulaires en envoient la plus grande partie à Venise , d'où on le fait passer en Allemagne.

Outre l'exactitude de cette traduction , on sera très-content de l'art avec lequel M. Hase a réduit à la cinquieme partie tout au plus cette relation , sans omettre cependant rien d'utile ni d'intéressant.



III. *Elogio di Lorenzo Ganganelli, minor conventuale, consultore del sant'ufficio di Roma, indi cardinale, finalmente summo pontefice Clemente XIV. C'est-à-dire, Eloge de Laurent Ganganelli, de l'ordre des FF. mineurs, consultant du saint office de Rome, ensuite cardinal, & enfin souverain pontife sous le nom de Clément XIV. Par M. L. Antoine Loschi. Avec une dissertation apologétique en forme de lettre sur les études des réguliers, contre les accusations portées par M. J. le Rond d'Alembert, dans le dictionnaire encyclopédique, art. freres de la Charité. Avec cette épigraphe : In peris rebus mediocritas optima est. Cicér. 1. offic. A Venise, 1778, 1 vol. in-8°.*

CET éloge vaut, à bien des égards, & la lettre apologétique exceptée, infiniment mieux que le recueil de lettres supposées écrites par le pape Clément XIV, & publiées à Paris, il y a vingt-quatre ou vingt-six mois : du moins M. Loschi fait mieux connaître Ganganelli dans cet éloge, que ne le fit connaître son secrétaire de Paris, M. le marquis Caraccioli. Je me suis proposé de prouver, dit M. Loschi, que le pape Clément XIV eut une merveilleuse énergie de caractère. J'entends par caractère l'assemblée

blage des qualités intellectuelles & morales ; mais par énergie , j'entends la force qui résulte de la réunion de ces qualités. Cette réunion forme, selon moi, l'homme grand par lui-même ; & il importe de distinguer le grand homme , de l'homme qui excelle dans quelque art , dans quelque science , dans quelque faculté. Les qualités qui forment le premier , ne font , chacune prise séparément , en lui , qu'à un degré fort médiocre. De ces notions préliminaires , il résulte que Ganganelli fut un homme médiocre , à ne considérer en lui que chacune de ses qualités intellectuelles & morales , mais qu'il eut une admirable énergie de caractère , toutes les fois que l'on considérera la réunion de ses qualités.

Cette manière de penser sur le compte du héros dont on entreprend l'éloge , nous paraît neuve , & M. Loschi nous semble s'être moins proposé l'éloge de Clément XIV , que de rendre justice à la vérité. D'ailleurs , il n'est pas ordinaire d'entendre un panégyriste reconnaître , dès le début de son éloge , la modération de son héros. Il faut sans contredit avoir bien de l'adresse pour tirer du fonds de cette médiocrité , le sujet d'un éloge solide , ingénieux , profondément pensé , & également imposant par la force du raisonnement & la pompe du style. Nous sommes très-persuadés que cet ouvrage fera une forte

impression sur les lecteurs, pour peu qu'ils soient sensibles aux traits d'une mâle & vive éloquence, pour peu qu'ils s'intéressent aux vertus éminentes du respectable Clément XIV, qui est peint par M. Loschi sous les traits qui le caractériserent; c'est-à-dire, comme l'ami des hommes, le protecteur éclairé des sciences, des belles-lettres & des arts, comme digne du poste sublime qu'il occupait; en un mot, comme le tendre bienfaiteur de l'humanité.

Nous avons lu sur-tout avec la plus vive satisfaction, l'ingénieux parallèle que fait M. Loschi, de Clément XIV avec Sixte V: ce parallèle nous a paru vraiment digne de Plutarque. L'uniforme que portent les disciples de S. François, la durée à peu près égale des pontificats de Clément & de Sixte, la ressemblance de la dernière maladie des deux pontifes, & les accidens à peu près semblables qu'ils ont eu à essuyer, ont vraisemblablement donné à M. Loschi l'idée de ce parallèle. La force de la vérité, dit-il, ne me permet pas de dissimuler que Sixte V & Clément XIV ont été deux hommes extraordinaires; mais des qualités diverses & souvent opposées les ont caractérisés. Tant qu'il fut simple religieux, Sixte, dans son couvent, fut plus estimé qu'aimé: Ganganelli fut au contraire encore plus chéri

qu'estimé des religieux ses confreres. L'un fit servir l'humilité d'échelle pour s'élever au trône pontifical, où il desirait ardemment de parvenir : l'autre, dès les premiers pas, bien loin de songer à la brillante carrière qu'il parcourrait un jour, fit tous ses efforts pour rester inconnu ; & lors même qu'il fut placé sur la chaire pontificale, il ne s'occupa que du soin de donner des preuves de sa profonde & très-sincere humilité. L'un, orgueilleux, altier, dévoré d'ambition, ne remplit sa dignité suprême que pour la changer en souveraineté : l'autre, élevé à la papauté par son propre mérite, ne perdit jamais de vue les vertus qui doivent indispensablement décorer le chef de l'église. Le premier mit sa gloire à montrer & à faire éprouver aux souverains sa révoltante inflexibilité pour des intérêts purement temporels : l'autre s'attacha au contraire à donner aux rois des preuves de sa condescendance & de la plus liante aménité. Sixte, sans consulter l'esprit de l'église, ni les périls évidens auxquels il exposait une nation entiere, ne fut pas plustôt assis sur la chaire de S. Pierre, qu'il médita la conquête du royaume de Naples : Clément ne desirant, ne cherchant que la paix, se montra toujours prêt à faire au repos de l'église les plus grands sacrifices. L'un, par la plus détestable des politiques

soulevait les Français contre leur maître, protégeait de toute sa puissance les complots de la ligue, & promettait absolument la couronne de Henri, tantôt aux Guisès, tantôt aux Joyeuse : Clément respecta la naissance & les droits des souverains. L'un employa les moyens les plus iniques pour enrichir, illustrer ses parens : l'autre ne voulut même pas connaître sa famille, de crainte de trop faire pour elle. Rome, sous le premier, fut décorée de temples fastueux, d'arcs de triomphe, de fontaines, d'obélisques & d'édifices ruineux : Rome, sous le second, fut paisible, & l'église tranquille. L'un se contenta de songer à la suppression de la trop infociable société des jésuites, ennemis des peuples & des rois : l'autre l'a opérée, cette suppression si désirée & si nécessaire, avec l'habileté d'un souverain courageux & l'impétuosité d'un prêtre embrasé du zèle le plus saint. En un mot, les catholiques eux-mêmes détestèrent Sixte ; &, jusqu'aux protestans, il n'y eut personne en Europe, qui n'estimât, ne respectât & ne chérît Clément XIV.

L'auteur nous a fait trop de plaisir dans cet éloge, pour que nous jugions devoir nous arrêter à sa dissertation apologétique sur l'utilité des réguliers, encore moins à ses accusations, tout au moins indiscrettes, contre M. d'Alembert : nous avons été très-

fâchés pour M. Loschi , de son animosité , de ses délations & de ses personnalités : elles ne prouvent rien que la mauvaise humeur de l'accusateur. M. Loschi a trop complaisamment suivi ses injustes préventions , & nous sommes persuadés qu'avec les talens qui le caractérisent , un jour il se repentira d'avoir fait une aussi vive sortie contre un homme célèbre , que l'auteur , à son âge sur-tout , aurait dû respecter.

IV. *Letters from the Island, &c.* C'est-à-dire, *Lettres sur l'isle de Ténériffe, le cap de Bonne-Espérance & les Indes orientales.* Par mademoiselle Kindersley. A Londres, 1777, in-8^o.

LES relations des voyageurs, plus ou moins véridiques, sont très-multipliées ; mais il est très-peu de femmes qui aient publié les récits de leurs courses , & beaucoup moins encore qui aient fait de bien intéressantes observations. La liste des voyageuses - auteurs est très-courte , même à y comprendre madame du Bocage , qui eut le malheur de ne rien découvrir de neuf ni de bien important dans l'Italie entière ; à y comprendre encore l'ingénieuse lady Montague , qui ne regardant qu'à travers sa riante imagination , n'aperçut à Constantinople & dans la Grece , que

des hommes galans, des femmes plus aimables que les graces, des bergers & des bergères plus amoureux mille fois que ceux de Bion, Moschus ou Théocrite, plus polis & plus spirituels que ceux de Fontenelle.

Nous serions très-injustes, si nous faisions les mêmes reproches à mademoiselle Kindersley; elle a vu les objets réellement tels qu'ils sont, & ses lettres renferment des observations exactement neuves & fort intéressantes. Son premier voyage fut en 1764, au cap de Bonne-Espérance. Les Hollandais, qui y ont des établissemens considérables, ont la manie de passer pour les meilleurs jardiniers qu'il y ait dans les quatre parties du globe, & d'affurer que le sol du Cap est le meilleur terrain dont on puisse se former une idée. La plupart des étrangers qui vont au Cap, y font communément un séjour assez court; & d'après les fruits, réellement très-bons, qu'on leur donne à goûter, ils ne manquent pas de dire aussi, que les Hollandais sont les plus industrieux jardiniers possibles, & la terre du Cap plus abondante tout au moins que celle de l'ancien paradis terrestre.

Ce qu'il y a cependant de plus vrai que ces assertions, est que les Hollandais sont fort laborieux, mais des jardiniers très-médiocres, & que le sol du Cap est plus médiocre encore. Ils cherchent à en imposer aux étrangers sur

cet article, & ils s'en imposent à eux-mêmes. Les Anglais ont possédé assez long-tems le Cap avant les Hollandais, & ils ont constamment regardé ce même sol comme de la plus rebutante infertilité. Il ne leur rendait pas les frais de la culture, & ils l'abandonnerent. J'y ai vu à la vérité, dit mademoiselle Kindersley, des perspectives charmantes, des tableaux enchanteurs, des jardins délicieux, de fertiles plantations, de vastes vignobles, des prairies émaillées de fleurs; mais si on laissait tout cela seulement pendant deux ans sans culture, ce magnifique paysage ne serait pas plus agréable que beaucoup de cantons du Cap qui ne présentent que l'aspect le plus triste & le plus aride. Les Anglais y planterent des chênes; ils y sont venus assez bien, & sur-tout ils s'y sont élevés à une hauteur considérable; mais leur tronc est maigre, & d'une très-petite circonférence. Les abricots, les pêches, les fraises, &c. y abondent, & y sont même de bon goût, mais cependant fort au-dessous du goût des mêmes fruits en Angleterre. Les citrons, les oranges & autres fruits de toute espece y sont très-insipides.

Il suit de ces observations, que quoique situé très-favorablement, & entre les contrées les plus froides & les plus chaudes du

globe, le cap de Bonne-Espérance n'est pas, il s'en faut de beaucoup, un séjour où tout abonde, ni où tout soit excellent.

Mademoiselle Kindersley dit dans une autre lettre datée de Pondichery au mois de juin 1765 : cette ville, jadis si belle, si vaste & si riche, n'offre plus aux yeux des observateurs, que des monceaux de ruines ; & ces débris m'ont inspiré je ne fais quelle douce mélancolie. Faut-il que le spectacle de la grandeur détruite porte encore dans l'ame une espece de vénération généreuse & compatissante ? Il ne reste plus ici qu'une partie du palais du gouvernement ; & dans toute la ville il n'y a plus que deux maisons, encore sont-elles en fort mauvais état, de même que les fortifications. L'idée des maux & des désastres que les habitans de cette ville durent souffrir pendant le siège, me pénètre toutes les fois que je marche au milieu de ces tas de débris. Il me semble entendre les gémissemens des femmes, les cris des enfans & les menaces des vainqueurs. Il est vrai qu'une pensée consolante calme un peu ma sensibilité. Ils n'étoient pas, me dis-je à moi-même, si malheureux, ces habitans de Pondichery. Quoiqu'assiégés, quoique témoins du renversement de leur ville, ils étoient assurés de la bienfaisance & de la générosité de leurs ennemis. Ils ne se tromperent pas,

& éprouverent que les Anglais vainqueurs penſaient auſſi noblement qu'ils avaient combattu avec intrépidité. Les habitans en reçurent les marques les plus ſignalées d'humanité; ils furent envoyés ſains & ſaufs à Madras, où bientôt ils oublièrent entièrement leur infortune, graces à la gaieté naturelle de cette nation, à laquelle le moment le plus court de proſpérité fait ſi facilement oublier les plus grands malheurs.

On ne ſaurait nier, écrivait d'Ubhibad dans le mois de juillet 1767, mademoiſelle Kindersley; on ne ſaurait nier que les anciens dogmes des Indous ne ſoient fort défigurés de nos jours, & ne renferment tant de puérilités, qu'on a bien de la peine à y entrevoir quelque trace de ſens commun. Toutefois, à bien conſidérer la même diviſion de ce peuple par caſtres ou tribus, on y voit les ſages principes de la ſubordination civile bien établis. En effet, l'impoſſibilité où ſont les individus d'une caſtre de s'élever à une tribu ſupérieure, étouffe en eux toute ambition. De même, l'abſtinance de tout aliment tiré du regne animal, donne de la tempérance; & de celle-ci provient néceſſairement la vigueur. La déſenſe ſévère de vivre ailleurs que dans ſa tribu, & ne indiſpenſablement toute idée de quitter ſa patrie, & de chercher une terre étrangere. D'un

autre côté, il me semble évident que la doctrine de la métempsychose inspire une sorte de tendresse pour tous les animaux, & pénètre d'horreur pour l'effusion du sang, &c.

Ces lettres de mademoiselle Kindersley ont eu du succès en Angleterre; elles ont réuni les suffrages des philosophes, des voyageurs & des gens d'esprit, & l'on a rendu justice à la sagacité de la voyageuse-observatrice.

V. M. Denis Einleitung, &c. C'est-à-dire, Introduction à la connaissance des livres. Par M. Denis, &c.

UN homme éclairé, même un littérateur qui voudrait acquérir une connaissance étendue des livres, & se former une bonne bibliothèque, ne saurait mieux faire que de consulter cet ouvrage : outre les avis importants qu'il y trouverait, il serait très-content de la saine critique de l'auteur, de la correction de son style, & sur-tout des lumineux résultats des profondes recherches qu'il a faites. Il a puisé dans les meilleures sources, & rapporté tout ce qu'ont dit de plus intéressant sur le même sujet, MM. de Heineck, de Murr, &c.

M. Denis, pour rendre son introduction encore plus utile, encore plus intéressante, a tiré le plus grand parti des divers morceaux

de peinture trouvés à Herculanium, & l'ont applaudira aux explications que l'auteur en donne. Il a pris soin d'égayer de tems en tems le lecteur par les récits qu'il fait des méprises très-singulieres en effet, dans lesquelles sont tombés certains savans, & par quelques traits de fatyre qui prouvent dans ceux qui en sont les objets, une rare & profonde ignorance en littérature.

On desirerait cependant que M. Denis eût mis plus de clarté dans ses plaisanteries & ses sarcasmes sur les écrivains Français qui citent à tout propos & souvent sans propos les auteurs Allemands; de même que dans les épigrammes qu'il dirige contre certains écrivains Allemands, qui ont aussi la manie de citer perpétuellement dans leurs ouivrages les auteurs Français.

Nous sommes très-certainement pénétrés d'estime pour la vaste érudition & pour les talens littéraires de M. Denis : cependant il nous permettra de nous plaindre du peu de soin de son imprimeur & des négligences du correcteur chargé de lire les épreuves de cette introduction. On y lit, par exemple, Ptolomaeus, au lieu de Ptolemæus; ce qui fait, comme on voit, une sensible différence, ou plutôt une faute grossiere.

Tout le monde conviendra que M. Denis a raison, lorsqu'il dit que de tous les hommes,

les bibliothécaires de Paris sont les plus polis, les plus honnêtes, les plus officieux; qu'ils semblent s'être imposé la loi de prévenir les souhaits des étrangers : il eût pu ajouter que l'aménité de ces littérateurs forme un contraste très-frappant avec la plupart des bibliothécaires Allemands. En effet, la première chose que ceux-ci disent aux étrangers qui s'adressent à eux, est qu'il faut leur payer un ducat, si l'on veut voir la bibliothèque confiée à leurs soins, & un autre ducat, si l'on veut être introduit dans le cabinet des manuscrits, ou dans celui des médailles. Il faut toutefois excepter de cette coutume, assez générale en Allemagne, les bibliothèques de Gottingue, celles de l'empereur, de Manheim, & quelques autres, mais en fort petit nombre.

L'opinion de M. Denis, concernant les anciens imprimeurs & les progrès successifs de l'imprimerie, n'est peut-être pas aussi bien prouvée qu'il le pense; car il y a peu de tems qu'un académicien de Bruxelles a soutenu qu'en 1444 il y avait dans cette ville une société d'imprimeurs: ce qui, s'il était vrai, contredirait beaucoup le système de M. Denis. D'ailleurs, M. Breitkopf, savant de Leipfik, assure que jamais on n'a employé pour imprimer des livres, des caractères gravés ou sculptés en bois.

Dans cette introduction, nous avons lu

à la page 106, un jugement qui nous a fait de la peine, par la dureté des expressions de l'auteur, qui accuse avec beaucoup d'amertume M. Schœpflin de calomnie, sur ce que ce savant a dit relativement à Faust, l'un des premiers imprimeurs qui parut en Europe, lors de l'origine de cet art. M. Schœpflin est d'un caractère trop honnête pour avoir dit du mal de Faust, s'il n'avait pas été entièrement convaincu de ce qu'il avançait.

Ailleurs, page 217, l'auteur parle de la légende d'Hjalmar, publiée en écriture runique par Pering Sucold, comme d'un morceau très-intéressant. M. Schloeser cependant, ainsi que bien d'autres savans, en a hautement reconnu la fausseté. A ces fautes près, ou si l'on veut, à ces inadvertances, cette savante introduction est un excellent ouvrage.

VI. *Genealogisch historischer Kalender*, &c.
C'est-à-dire, *Almanach généalogique historique pour l'année 1778. A Schwerin.*

DE tous les almanachs publiés en Allemagne, celui-ci est sans contredit le plus utile à toutes sortes de lecteurs. L'auteur, à la suite de quelques observations intéressantes & relatives à l'histoire naturelle, parle

d'astronomie, de mathématiques & de chronologie. Les jeunes gens y trouveront d'excellentes instructions, & les personnes plus âgées y apprendront quelle est l'étendue des états des divers souverains qui regnent en Europe; quelles sont au juste leurs forces de terre & de mer, leurs revenus, le nombre de leurs sujets, &c. Au reste, l'auteur avoue dans l'avertissement que, quelques soins qu'il ait pris, son ouvrage n'est pas complet encore, & il promet de lui donner successivement toute la perfection dont il le croit susceptible. On désirerait que l'auteur, puisqu'il paraît décidé à donner d'année en année un nouveau volume de cet almanach, s'occupât un peu moins de mathématiques, & qu'il s'étendît un peu plus sur la statistique, qu'il nommât les capitales des divers pays; qu'il désignât par leurs productions les diverses qualités des terrains; qu'il indiquât & les monnoies qui ont cours dans les gouvernemens dont il a occasion de parler, & la valeur de ces monnoies : ces détails coûteraient à la vérité plus de soins au rédacteur, mais son calendrier y gagnerait infiniment.



VII. *Natalis Alexandri historia ecclesiastica*, &c. C'est-à-dire, *Histoire ecclésiastique de Noël Alexandre*, revue & augmentée par le P. Roncaglia, & enrichie par le P. Monfi, ancien archevêque de Lucques. A Venise, 1777, neuf volumes in-folio.

IL faut remercier au moins le R. P. Roncaglia & le savant archevêque de Lucques, de ce qu'ils se sont bornés à neuf volumes in-folio, chacun d'eux à la vérité fort épais, & étendu outre mesure. Il est vrai que ces très-abondans auteurs ont pris un ton tout différent de celui de M. l'abbé Fleury dans son histoire ecclésiastique. Mais aussi est-ce au-delà des Alpes que Noël Alexandre & ses commentateurs, ou, comme on les appelle, ses enrichisseurs, ont écrit ; & en mille circonstances, il faut parler en Italie, bien autrement qu'on ne s'exprime à Paris. Aussi cette nouvelle histoire ecclésiastique est-elle infiniment plus merveilleuse que l'ouvrage français ; ce sont presque à chaque page des miracles, qui confondent la raison, tous reconnus & déclarés miraculeux par le chef infaillible de la hiérarchie. Car Noël Alexandre & le P. Roncaglia, & l'archevêque de Lucques sont trois valeureux champions, toujours prêts à rompre des lances pour l'infailibilité papale.

VIII. *De minima capitis diminutione*, &c.
C'est-à-dire, *du moindre changement d'état*,
&c. A Bresce, 1777, in-8°.

C'EST à M. Silva, patricien de Lodi & très-savant professeur en droit à l'université de Pavie, que les jurisconsultes Italiens sont redevables de cette dissertation. Elle est remplie de recherches pleines d'érudition, & l'auteur répand le plus grand jour sur l'ancienne émancipation, la manumission, l'affranchissement ; en un mot, sur toutes les formes légales par lesquelles un homme changeait d'état chez les anciens Romains. Cet ouvrage sera applaudi, non-seulement par les jurisconsultes, mais il éclairera encore & instruira les philologues.





TROISIEME PARTIE.

PIECES FUGITIVES.

I. *Essai de météorologie appliquée à l'agriculture. Par M. l'abbé Toulou. Part. 2, chap. 2. Regles de prévoyance. Suite.*

125. **T**ous les physiciens qui se sont occupés d'observations météorologiques, se sont toujours fondés sur l'espérance de découvrir par la continuité & la multiplicité des observations même, quelques regles sur les périodes des saisons, sur la constitution des années, sur les changemens de tems, persuadés que ce serait un avantage précieux, sur-tout pour l'agriculture. " Car, en prévoyant les circonstances des saisons, ne fût-ce qu'à peu près, dit M. du Hamel *Obs. botan. météorol. préf.* on fera quelquefois à portée de prévenir une partie des accidens, en semant, par exemple, d'autres especes de grains, ou en se precautionnant des bleds étrangers. Ne nous laissons point, dit M. de Mairan, dans l'histoire de ces mêmes observations (1743), d'observer tous ces phénomènes des pluies & des vents, d'en rechercher la liaison & les causes; &

croions que le fruit n'est peut-être pas aussi loin de nous qu'il paraît ». Voyez aussi les préfaces qui sont à la tête des observations de la société économique de Berne, & de celles de M. Poleni, insérées dans les Transactions philosophiques, n°. 421, &c. . . . Encouragé par l'exemple & l'autorité des académies & des physiciens du premier ordre; possesseur d'une suite considérable d'observations qui comprennent presque cinquante années, j'ai tâché, malgré mes faibles lumières, de *cueillir ce fruit*, que M. de Mairan ne croyait pas loin. L'illustre société de Montpellier jugera jusqu'à quel point j'ai réussi.

§. 1. *Principe pour trouver quelque regle sur les changemens de tems.*

126. Quand on entreprend de discuter & de réduire en système un certain nombre d'observations, il faut un principe provisionnel, analogue au sujet, auquel on puisse les rapporter; & si elles s'accordent par leurs résultats avec ce principe, il devient lui-même la regle que l'on cherchait; s'il ne satisfait pas à ces conditions, on le rejette, & on en substitue un autre; jusqu'à ce qu'on découvre quelque chose de bien fondé. Comme il s'agissait, dans notre cas, de chercher une regle sur les changemens de tems, je ne savais à quoi les rapporter,

si ce n'est aux phases de la lune, & aux autres situations de ce satellite par rapport au soleil & à la terre. Il est vrai que les savans & le peuple ont des opinions bien opposées sur cette matiere, les uns & les autres ayant été peut-être trop loin, ceux-ci attribuant tout à l'influence de la lune, & ceux-là ne lui accordant rien. Examinons de plus près la question.

127. La présomption s'élève d'abord en faveur de l'opinion populaire; car on ne peut pas nier l'action de la lune sur les eaux de l'Océan; ce qui étant accordé, il est difficile de lui refuser une impression analogue sur l'athmosphère. Les plus habiles physiciens de notre siècle ont vérifié celle-ci par leurs calculs; mais ces calculs faisaient cette action trop petite pour être sensible dans le barometre. Cependant le célèbre M. Lambert a indiqué la maniere de découvrir, par le moyen des observations, s'il y aurait dans le barometre des variations dépendantes de l'action de la lune. On observe une grande différence dans la marée entre les tems du passage de la lune par son apogée, & ceux du passage par le périgée : cela est connu. De même, conclut M. Lambert, en additionnant les hauteurs du barometre pour ces deux tems, & pour plusieurs années, on découvrira s'il y a quelque différence. C'est

ce qu'il essaya de faire dans un mémoire latin inséré dans les *Acta Helvetica*, vol. 3. Il trouva des résultats bien favorables, mais douteux en quelques sens, de manière qu'on les *déciderait* par des observations d'une suite plus longue d'années.

128. Je me hâtai de remplir les vues de M. Lambert, afin de poser le fondement de l'influence lunaire sur l'atmosphère, si elle était vraie. Ayant donc pris cinq hauteurs du baromètre pour cinq jours autour de chaque passage de la lune, tant par son périégée que par son apogée, j'eus pour chaque année la hauteur moyenne de l'un & de l'autre, & au bout de quarante-huit ans, les moyennes finales. Voici mes résultats.

1^o. De ces quarante-huit ans, trente-un furent favorables à l'apogée, c'est-à-dire, qu'ils donnerent des hauteurs plus grandes; dix-sept seulement les donnerent moindres. Mais, 2^o. par les dernières sommes, la moyenne apogée se trouva excéder la moyenne périégée d' $\frac{1}{8}$ de ligne par jour. 3^o. Les dix-sept ans d'exceptions se trouvent combinés avec les apsidés de la lune, situés près des points équinoxiaux. Il doit se faire en effet, dans ce cas, une exception, parce que la lune agit non-seulement par sa force de gravitation, mais encore par son mouvement; & son action sous le cercle équinoxial, est la plus

forte. Tout cela combiné avec l'*inertie* de l'air, fait accumuler celui-ci sous l'équateur, de maniere que sa masse détruit en partie les effets de l'attraction. Nous verrons bientôt un autre effet analogue à celui-là.

129. J'ai voulu comparer avec la même méthode les hauteurs du barometre autour des syzygies & des quadratures, & j'ai trouvé, 1°. que les hauteurs autour des quadratures sont plus grandes que celles des syzygies; de maniere que sur quarante-huit, il y en a vingt-sept plus grandes & vingt-une moindres. Mais, 2°. la somme totale des quadratures excède celle des syzygies, la hauteur diurne des premières étant plus grande que celle des dernières de $\frac{6}{10}$ de ligne. Les observations semblent donc jusqu'ici prouver assez clairement l'influence de la lune sur le barometre, & conséquemment sur l'atmosphère; influence qui ne saurait être indifférente pour les changemens de tems.

130. J'allai plus loin. Il paraissait, par les exceptions remarquées dans les hauteurs apogées & périgées du barometre, qu'il y avait de la différence dans l'action de la lune sur l'atmosphère d'un lieu à l'autre du zodiaque, comme on l'observe aussi dans son action sur l'Océan. J'eus donc la patience d'additionner à part toutes les hauteurs du barometre correspondantes à la

demeure de la lune dans chaque signe du zodiaque sur quarante-huit années. Le principal résultat est, que la lune agissant avec plus de force lorsqu'elle est dans les signes septentrionaux, les hauteurs du barometre qui y correspondent, sont moindres (comme les marées sont plus grandes) : la hauteur moyenne diurne qui répond au cancer, est moindre que celle du capricorne de $\frac{22}{1000}$ de pouce, ce qui fait à peu près $\frac{1}{4}$ de ligne.

131. Les signes du zodiaque, qui s'écartent de cette regle, sont même ici les équinoxiaux, principalement les deux autour du point de la balance, où les hauteurs du barometre sont les plus grandes. Cela provient de la cause indiquée ci-dessus, n°. 128, à laquelle il faut ajouter que la lune venant des signes septentrionaux où elle souleve le plus l'air, elle entraîne avec elle une masse d'air qui, jointe à celle qui s'élève naturellement sous l'équateur, fait hausser le barometre, au lieu de l'abaisser.

132. J'ai remarqué encore, que dans les années où les apsides lunaires occupent les signes équinoxiaux, les hauteurs du barometre sont les plus grandes, & elles se succèdent de quatre en quatre ans; ce qui, comme je le prouverai par les faits, ne pourrait être indifférent pour la constitution générale des mêmes années.

§. 2. *Essai de la détermination des jours sur lesquels on peut conjecturer des changemens de tems.*

133. L'influence de la lune sur le barometre étant admise, cela seul suffirait pour faire entendre que cet astre influe aussi sur les changemens de tems : il faut cependant éclaircir mieux ce point par l'examen des observations, en déterminant, s'il est possible, d'une maniere plus précise, les situations où la lune déploie plus sensiblement sa force sur l'athmosphère ; d'où l'on pourra tirer des conjectures sur les jours *autour* desquels le tems doit *probablement* changer.

134. Les recherches que l'on a faites sur les marées, ont fait voir que les syzygies & les quadratures ne sont pas les seules situations où la lune diversifie son action combinée avec celle du soleil. Elles ont *démontré* six autres situations dans chaque révolution de la lune dans son orbite, par rapport à la terre en général, & aux différens climats en particulier, qui doivent altérer son action. Ces six situations sont le *périgée* & l'*apogée*, par la diversité de distance de la lune à la terre, qui est d'environ 27,000 milles ; les deux passages de la lune par l'équateur, dont je nommerai l'un l'*équinoxe ascendant de la lune*, & l'autre l'*équinoxe descendant* ; & les deux *lunistics*.

ainsi nommés par M. de la Lande, l'un *boréal*, lorsque la lune approche de notre zénith autant qu'elle peut dans chaque lunaison ; l'autre, *australe*, lorsqu'elle s'en éloigne le plus ; car il y a une grande différence d'action , à raison de la direction ou de l'obliquité. Ainsi, il y aura dans chaque révolution de la lune dix situations, que j'appellerai *points lunaires*, dignes d'être observées, non-seulement par rapport aux marées de l'Océan , mais même pour celles de l'atmosphère.

135. Le même M. de la Lande fut le premier qui suggéra aux médecins & aux physiciens, d'observer ces dix points, relativement aux maladies & à l'état du ciel. M. de Chanvalon est le seul, que je sache, qui en ait fait usage dans son *voyage à la Martinique* ; ou dans le journal des observations météorologiques ; il marqua les jours dans lesquels tombaient ces dix points ; & l'on y voit, pour le dire en passant, que nul de ces points ne passa, sans une altération sensible, dans l'état de l'air.

136. J'ai eu le courage de faire la pénible comparaison de mes longs journaux météorologiques avec ces points lunaires. Je dois avertir que je n'ai pris pour changement de tems, qu'un passage sensible au beau, à la pluie, au vent, au calme, &c. . .

ce qui est, à la vérité, défavorable au système; car si j'avais voulu tenir compte des moindres variations, telles, par exemple, que des vents faibles, des brouillards, des nuages, des mouvemens considérables du barometre, je crois qu'aucun de ces points n'aurait été sans effet. Néanmoins, en prenant les choses même avec ce désavantage, la force changeante des mêmes points se montre si clairement, qu'on ne saurait se refuser d'y faire attention.

137. Je crois devoir dire encore, qu'étant instruit de la marche de la marée en général, je n'ai pris ni l'instant, ni l'heure, ni le jour précis où tombait une nouvelle lune, un périgée, &c. . . mais en suivant les observations faites sur la marée qui avance ou retarde (je parle des hautes marées du mois) quelquefois de trois ou quatre jours par rapport aux points lunaires, j'ai pris de même les changemens de tems avec la même *latitude*. Si quelqu'un voulait me disputer la qualification de quelques points lunaires, je répondrai que dans un aussi grand nombre d'observations, quelques unités de plus ou de moins alterent très-peu la proportion. En second lieu, je le prierai d'examiner de bonne foi un journal météorologique; par exemple, un de ceux que je citerai ci-après, & j'espère qu'il sera sur-

pris de l'accord frappant des changemens de tems avec les points lunaires.

138. J'ai réuni dans une table le résultat des observations de quarante-huit ans, depuis 1725 jusqu'en 1772, & je trouve que sur six cents deux nouvelles Lunes, il y en a eu cinq cents vingt-une accompagnées de changemens de tems, & quatre-vingt-deux sans changement de tems. Il paraît donc que l'observation confirme l'opinion populaire sur l'influence de la lune.

139. Comme on aurait pu à toute rigueur attribuer ces combinaisons au hasard, ou les regarder comme locales, supposition qui aurait été trop injuste, j'ai voulu examiner beaucoup d'autres observations, autant que j'en ai pu recueillir; en voici la liste.

L'année 1671, par M. Bartholini, à Copenhague; 1686, 87, à Capo Corzo, en Afrique [*Transf. philos.*]; 1697, 98, 99, à Upminster, par M. Derham; 1698, 99, à la Chine [*Transf. philos.*]; 1700, à Halle; par M. Hoffmann; 1630, 31, 35, à la baie de Hudson, par M. Middleton; 1741, à Rome, par M. l'abbé Revillas; 1744, 45, à Québec; 1751, à la Martinique, par M. de Chanvalon; 1756, 57, 58, à Bâle [*Act. Helvet.*]; 1757, 64, à Florence, par M. Targioni; 1760, 62, à Berne [*Soc. économ.*]; 1767, 68, à Kiell, par M. Rikermann.

Ces observations donnent un nombre à peu près égal de points lunaires, & des résultats qui s'accordent entr'eux malgré la distance des lieux & la diversité des années. Je me suis lassé de faire d'autres recherches de ce genre.

L'on peut parier, par exemple, six contre un, que telle ou telle nouvelle lune amenera un changement de tems, & ainsi des autres, suivant les rapports indiqués par la table.

140. Si l'on m'objecte que cette force changeante, que j'attribue aux points lunaires, est quelquefois sans effet, je répondrai, 1°. que l'on remarquera chaque fois quelque mouvement ou disposition du ciel à changer; 2°. que d'autres causes physiques, quoique de moindre force, concourent avec les premières, & peuvent quelquefois, en se combinant, suspendre l'efficacité de la cause principale; 3°. qu'à cause de l'*inertie* de la matière, dès que l'atmosphère a pris une forte impression ou *habitude*, elle ne la perd point aisément, quoiqu'elle souffre des altérations intermédiaires & des intervalles qu'on peut remarquer même dans les tems opiniâtres de sécheresse ou de pluie; 4°. & qu'enfin, même dans ces cas extrêmes, l'atmosphère n'éprouve de changement que par quelque point lunaire.

141. L'on m'opposera encore, que la cons-

titution des pays & des climats est différente, & que cela doit causer une grande diversité. Je l'avoue : mais je réponds, 1^o. qu'il y a des *impressions* générales qui occupent, par exemple, toute l'Europe & de vastes mers ; 2^o. que la diversité des pays ne fait que diversifier les changemens & les rendre analogues à la nature de chacun ; par exemple, pendant qu'en Toscane il fait de la pluie, il fera beau tems au-delà de l'Apennin ; c'est toujours un changement : ainsi, il y a une alternative de pluie de six mois au Malabar & au Coromandel, à cause de la chaîne des montagnes qui séparent ces deux côtes.

142. Il y a un autre article très-remarquable sur ce sujet ; c'est le concours de plusieurs points lunaires ensemble, concours occasionné par l'inégalité des trois révolutions de la lune [*périodique, anomalistique & synodique*] ; & outre cela, par le mouvement progressif des apsidés. Les nouvelles, & les pleines lunes se combinent quelquefois avec les apogées, les périgées & les autres points : je nomme ceux-ci, parce qu'ils sont les plus efficaces. Ces combinaisons altèrent beaucoup les marées, & causent aussi des perturbations dans l'atmosphère, qui deviennent souvent orageuses.

143. C'est une chose remarquable, qu'il n'arrive presque jamais de grand orage sur terre ou sur mer, qui ne se trouve avec quelqu'un de ces points unis ou séparés. Cherchez dans l'histoire les orages les plus célèbres par des naufrages, les marées les plus extraordinaires, les inondations, &c... vous les trouverez comme je dis. J'en ai une liste bien longue, tirée de plusieurs siècles; & l'examen seul de dix-huit années de mon journal, m'en a fourni quatre-vingt-un, dont trois forment des exceptions, sept sont combinés avec les quartiers de la lune, soixante & onze sont liés avec les combinaisons des points lunaires.

144. Il est vrai que ces orages de grande étendue arrivent ordinairement depuis l'équinoxe d'automne jusqu'à celui du printems, sur-tout vers le solstice d'hiver [à cause du périgée du soleil] : mais ils seront moins à craindre, sur-tout en mer, si les principes que nous avons posés les font prévoir.

145. C'est pourquoi je me propose de publier annuellement un petit *almanach*, qu'on pourra appeller *météorologique*, à l'usage de l'agriculture, de la navigation, & même de la médecine; car on observe que les maladies *s'exaltent*, & que les malades courent les plus grands dangers dans les jours du mois où tombent les dix points lunaires, qui

pourront servir de règle pour tirer des conjectures sur les changemens de tems, avec une sage précaution.

146. J'ai trouvé par l'expérience, qu'il faut ajouter à ces *points* les *quatriemes jours*, tant avant qu'après les nouvelles & pleines lunes. Ces *quatriemes jours* répondent à peu près aux *sextils* & aux *trines* des anciens; ou plutôt aux *octans* de la lune, connus des astronomes par cette perturbation qu'on appelle *variation*, qui est la plus grande dans ces situations-là. L'observation m'a convaincu que l'état du ciel change alors, ou se dispose à changer.

147. On m'objectera que je rappelle l'astrologie. Une telle imputation serait injuste. L'ancienne astrologie dans toute son extension, avec peu de principes physiques, en embrassait beaucoup de précaires & de chimériques; elle en faisait des applications vaines & superstitieuses, & elle péchait surtout par ce sophisme qu'on appelle *non causa pro causa*. Dans le petit système qu'on vient d'exposer, nous avons un principe physique, donné par la théorie, appuyé sur l'analogie des marées, confirmé enfin par une forte induction, tirée des observations [*].

[*] Je ne prétends point décider si l'action de la lune sur l'atmosphère dépend entièrement

148. Je ne parlerai point des planetes & des étoiles. Si ces astres influaient sur les

d'une force mécanique, telle que la gravitation, comme celle qui agit sur les marées; ou si elle est partie physique, comme étant produite, par exemple, par la chaleur, la lumiere, &c... Peut-être doit-elle être attribuée à une sorte d'électricité qui, en certains tems, s'accroît ou diminue, passe du *positif* au *néгатif*, & *vice versa*; ce qui pourrait produire alors cette évaporation extraordinaire dont j'ai parlé, qui est la source des brouillards, des nuages, des pluies, des vents, &c... phénomènes qui sont liés avec les situations de la lune par rapport au soleil & à la terre, dont on a parlé. Dans cette hypothèse, comme les *trombes de mer* sont produites par une électricité inégale entre une nuée & l'eau, d'où naissent ces deux protubérances qui forment la trombe en se joignant; pareillement, on pourrait dire que ce promontoire d'eau qui s'élève sous la lune chaque jour à l'heure de la marée (à laquelle devrait en correspondre une plus grande dans la lune, s'il y a des mers) est produit par une électricité inégale entre les deux globes de la lune & de la terre, & la marée de l'air ne ferait qu'un effet semblable. Or, de même que la marée de l'eau est fort altérée au tems des syzygies & des apsidés, ainsi doit l'être la marée de l'air, & conséquemment l'évaporation universelle. On pourrait soupçonner que tous les corps de notre système s'électrifient entr'eux par le moyen de la lumiere &

altérations de l'air, ce qui, à mon avis, n'est pas facile à décider, il serait au moins difficile, & presque impossible de connaître cette influence. Dans une multitude de causes & d'effets : *difficile est*, comme dit Kepler, *unicuique ovi agnum suum assignare.*
(*La suite au Journal prochain.*)

II. *Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Extrait de l'allemand. Suite.*

LETTRE XLIV.

Sophie à madame E.

JE commence une nouvelle lettre, ma chere maman. M. Puff n'a pas paru hier; ni aujourd'hui. Madame Van-Berg m'a dit, en prenant le café, qu'il l'avait priée de ne point me parler de lui pour le présent. J'ai de la peine à lui obéir, ajouta-t-elle, si cela m'empêche de vous demander pardon pour l'indécente conduite de ma fille.

de l'éther, & cela plus ou moins, selon qu'ils agissent seuls, ou plusieurs à la fois. Déjà quelque physicien Allemand a construit sur ces principes, des *planétaires électriques*. Mais ce serait s'abandonner à des conjectures trop vagues : nous en cherchons de raisonnables, appuyées sur les faits,

Hortense

Hortense se levant d'un air moqueur : je veux épargner cette peine à ma mere, me dit-elle en sortant ; c'est moi-même qui vous demanderai pardon. Mais êtes-vous de bonne humeur ? Si cela n'est point, je n'obtiendrai pas ce que je demande. Au reste, je soupçonne que vous êtes disposée comme je le desiré. Avoir subjugué un homme si riche, se voir dispensée de faire un long voyage. --- Tant de succès me paraissent propres à vous rendre bien contente.

Je ne dis mot ; & m'inclinant très-respectueusement & fort bas, j'avoue que je me proposai de la fâcher. Sa mere allait châtier cette nouvelle grossièreté, comme on punit celles d'un enfant mal élevé ; mais je l'en empêchai ; & Hortense sortit furieuse & fort décontenancée. — Je conclus de ce que j'appris alors, que M. Puff serait bien aise que je ne parle point de sa lettre, & je crois lui devoir cette discrétion.

La maladie d'une fille chérie a fort adouci le cœur de la maman. Mais elle a encore bien des objections ; la principale est la fortune de M. Schulz. Julie possédera un jour 20,000 écus, dit-elle ; mais qu'est-ce que cela, si l'on considère l'ambitieuse témérité des hommes ? Que deviendrait-elle, quand sa fortune serait hasardée & perdue, puisqu'il faudrait déjà en employer une por-

tion considérable pour acheter un emploi? Je n'osai pas dire combien j'ai pitié des gens riches. Ces pauvres gens ne peuvent pas goûter le bonheur de la confiance en Dieu. Quels coups terribles de la Providence ne faut-il pas pour les amener à cet heureux état! Et quelle perte pour eux, s'ils vivent & meurent sans avoir connu cette précieuse disposition de l'âme!

Elle disait encore que tout le monde la blâmerait, si elle cédait à sa fille. Mais, lui dis-je, si vous exceptez la fortune, M. Schulz ne possède-t-il pas tous les avantages que pourrait avoir l'heureux mortel qui obtiendra Julie?

Cela est vrai : à tout autre égard, je suis très-contente de M. Schulz.

S'il y a des personnes dont le blâme ait plus d'empire sur vous que le mien (pardonnez ma franchise), vous aurez de la peine à vous excuser d'avoir refusé votre fille à l'homme unique à qui il ne manque qu'une seule qualité. Et cette fortune que M. Schulz ne possède pas, est entre les mains de la Providence, qui la distribue selon son infinie bonté.

Fort bien : mais êtes-vous assurée que Dieu la donnera à M. Schulz, ou à ma fille?

Oh! j'en suis assurée, il la leur donnera,

dès que cela sera nécessaire. Elle se tut, & son air semblait dire qu'elle souhaitait d'être accoutumée à cette pensée. ---

J'allai me promener au bord de la rivière [*] avec Hortense (car je ne veux pas la fuir, afin de me mortifier), & la fille de chambre de Julie. M. Malgré vint nous y joindre, avec un air aussi humble que celui d'Hortense était insolent. Où est donc votre vaisseau, lui demanda-t-elle ? Il nous montra un très-beau bâtiment, & nous pria de monter à bord. Tout était fort propre dans la chambre du capitaine. Hortense critiqua tout en termes méprisans ; elle fit une description détaillée de la magnificence du vaisseau d'un certain M. Proud. Je vous assure, ajouta-t-elle, que le vaisseau de M. Proud était tout autre que le vôtre ; & il en avait trois pareils. On voyait chez lui tout ce qu'on peut imaginer de plus beau.

La cause de tout ce que vous avez observé de beau, mademoiselle, chez M. Proud, est bien connue ; c'est qu'il a épousé une personne qui inventerait le bon goût, s'il n'existait pas encore dans le monde....

Et qui est riche, interrompit-elle... Où sont vos autres vaisseaux ?

[*] Le Pregel qui traverse Königsberg & se jette dans la mer près du port de cette ville.

M. Malgré rougit... Ils sont au cap de Bonne-Espérance.

Elle ne le comprit pas. Oui ! Je pensais que vous n'en aviez qu'un. Quel est le nom de ce vaisseau ?

Il en dit le nom, qui était fort simple. Je l'ai oublié exprès ; car Hortense en prit occasion de lui dire une équivoque très-malhonnette. Elle lui parlait à l'oreille, mais assez haut cependant pour exciter un éclat de rire général parmi tous les matelots. J'écris ceci avec tant de répugnance, que je ne puis rien ajouter. Dès ce moment, il ne m'est plus possible d'avoir pour elle la considération la plus commune. — Il n'y a pas longtemps que je la vis rire d'un mot à peu près semblable, qui sortit de la bouche d'un matelot. [*] Je ne fais si une jeune personne peut rien faire qui la déshonore davantage. C'est déjà un grand malheur quand il lui échappe de rire innocemment sur de pareils propos, sans les comprendre ; mais c'est ce qu'on peut éviter peut-être quand on a démêlé dans une compagnie ceux qui

[*] Ceci prouve que Sophie ne connaissait pas le bon ton. On ne méprise pas les gens qui possèdent le talent de l'équivoque. Je fais des villes où cette prudence bourgeoise serait accablée de ridicule.

manquent de mœurs ; & cela paraît toujours bien aisément.

Dès ce moment, M. Malgré fut enhardi. Il lui présenta la main, en nous invitant à faire une promenade sur la rivière ; & s'approchant de l'échelle, il sauta le premier dans la chaloupe, & l'enleva avec la même liberté qu'elle-même se jeta dans ses bras. Je pris ce tems pour y monter seule. Je me ferais volontiers dispensée de cette promenade ; mais je ne pouvais pas décemment la laisser seule. Et comme j'avais la servante de Julie, je crus qu'il n'y avait aucune indécence à l'accompagner. Hortense voulut reprendre sa supériorité ; mais je vis qu'elle en avait trop perdu. M. Malgré montra plus de courage, & malheureusement pour lui, plus d'amour ; mais aussi peu de considération que j'en avais moi-même. Quelques matelots qui étaient dans la chaloupe, la regardaient d'un air équivoque ; ils semblaient avoir envie de parler à leur façon ; mais ils n'osèrent pas, parce que M. Malgré — peut-être uniquement par égard pour moi, ne dit rien que de très-décent. Je voguais avec plaisir au travers d'une double haie de vaisseaux de diverses nations, & je m'amusais à entendre le son des différentes langues. — Le sentiment avec lequel on entend parler à la fois cinq à six

langués, a quelque chose de fort singulier. J'étais sur-tout enchantée de cette scène mobile, de cette foule de gens qui montaient & descendaient le fleuve, les uns occupés de pénibles travaux, les autres dans une promenade paisible & tranquille. En général, le contraste du travail & du repos présente une scène très-agréable.

L E T T R E X L V.

Suite.

Une conversation fort intéressante nous conduisit auprès d'une maison si remplie de monde, que je crus que la moitié des habitans de Königsberg y étaient rassemblés. Hortense voulut boire du lait, & je fus obligée de la fuivre. Après avoir traversé une foule d'étudiâns, la plupart ivres, nous entrâmes dans une chambre où il n'y avait que des honnêtes gens, occupés à prendre du café, du vin, du punch, du lait, du thé, & à jouer différens jeux. Comme il n'y avait point de chaise vacante, je m'appuyai sur celle d'une jeune personne vive & charmante, qui faisait une partie d'échecs avec un homme. Ils jouaient avec beaucoup d'attention, & sans dire un seul mot. La partie était si bien disposée, que j'eus de la peine à deviner quelques coups; mais dès que j'eus fait le plan, j'y pris un si vif intérêt, que

je ne bougeais plus les yeux de dessus l'échiquier. La jeune dame pouffait tellement son adversaire, que le moment paraissait décisif, lorsque celui-ci fit un coup qui la mit dans le plus grand embarras. Elle promenait ses jolis doigts d'une piece à l'autre, soupirait d'un air charmant, & retirait la main. Enfin, elle fit ce qu'on pouvait imaginer de mieux ; mais son adversaire fit échouer son dessein. Pour le coup, s'écria-t-elle, S. Ursule, viens à mon secours ! Je ne saurais vous exprimer le charme avec lequel elle prononça ce badinage. Elle joua comme elle put ; mais un coup de son adversaire rendit le danger plus pressant. Dans sa détresse, elle fit avec plus de feu les mêmes gestes ; & ne trouvant plus de ressource, elle me regarda d'un air d'intérêt, & joignant les mains, elle me dit en français, d'une voix plaintive : *qui que vous soyez, miséricorde !* En même tems elle joua. La partie adverse porta le coup décisif. A l'instant elle cria, *mat !* Et... elle avait raison. Elle se leva brusquement, courut vers la table où était la compagnie, & se mit à tricoter, comme si elle n'avait fait autre chose de tout le jour.

Ce ne fut qu'alors que je pus envisager celui qui venait de gagner la partie. Je fus très-agréablement surprise. -- C'était M. Schulz.

Il parcourait encore l'échiquier d'un air attentif, & voyant que le coup était décisif, il salua son aimable ennemie, & se disposait à fortir. Dans cet instant il m'aperçut. Je le vis rougir ; je lui trouvai plus de réserve qu'il n'en avait autrefois. Et vous êtes encore à Königsberg, me dit-il ? J'attribue cette espèce d'inquiétude, à la crainte qu'il peut avoir que Julie ne m'ait raconté son histoire. Il salua aussi Hortense qui, par une profonde révérence, rendit hommage à la richesse de son habit, beaucoup plus brillant que celui dont je vous ai fait autrefois la description. Il fortit, & sa question attira sur moi les regards de plusieurs personnes. La charmante joueuse me remercia du secours que je lui avais donné ; elle prenait cette expression à la lettre, prétendant que je lui avais retenu la main. Il faut avouer, ajouta-t-elle, que j'ai toujours plus de courage, quand je sers à côté de moi quelqu'un qui connaît le jeu. Elle me proposa une partie, que j'acceptai.

Nous jouions sans mot dire. J'eus le tems de la considérer attentivement, & j'avoue que je n'ai point vu de femme qui approche autant de la beauté de Julie. Vous savez que je ne crains personne aux échecs ; mais pour cette fois, je ne fis rien qui vaille jusqu'à ce qu'enfin je hasardai un coup qui

décida la partie en ma faveur. Elle se leva d'un air qui n'annonçait ni colere, ni indifférence ; & s'inclinant d'un air gracieux, *cela s'appelle*, dit-elle en français, *jouer de malheur*. En même tems elle me proposa un tour de promenade dans la prairie. Nous parlâmes d'abord du jeu, ensuite du caractère national , à ce propos j'appris qu'elle est aussi étrangere, & enfin de la beauté du jour & du paysage. Nous eûmes bientôt fait cette espece de connaissance, qui se forme entre deux ames qui ont quelque affinité. Elle parut s'attacher tendrement à moi. --- Bien plus, elle me demanda mon amitié d'un ton que je ne pouvais pas prendre pour un compliment.

Vous allez croire , ma chere maman, que j'ai acquis une nouvelle amie ? Je le pensais aussi , & ma joie était plus vive , à mesure que je découvrais en elle plus d'excellentes qualités. Dès que notre conversation ne roula plus sur des choses générales, je vis son cœur tout entier, & je me l'appropriai avec transport. Elle a une ame pleine de délicatesse & de sensibilité, du sérieux au lieu de la curiosité, du sentiment au lieu de babil, de la présence d'esprit au lieu de la légèreté, de l'esprit au lieu du persifflage, une noble fierté & point d'orgueil ; --- en un mot ; elle réunit les plus beaux traits

des meilleurs caractères; mais elle ne peut plus être mon amie. Vous connaissez mes principes; ne devinez-vous pas?

En revenant à l'auberge, nous fûmes obligés de passer près de la foule d'étudiants ivres. Ils avaient arrêté un bateau chargé de filles; ils leur avaient bandé les yeux, & ils jouaient à colin-maillard dans la prairie. Vous ne sauriez imaginer l'indécence avec laquelle tout se passait. O ! disait ma compagne, quels vils libertins ! Tendre mère, quelle serait ta douleur, si tu voyais ton fils dans cette troupe; --- ce fils, pour lequel tu implorais chaque jour la protection céleste; — celui avec qui tu partages peut-être péniblement un dernier morceau de pain ! Quel serait son désespoir, si elle voyait se briser, d'une manière effrayante, cet appui de sa vieillesse. Comment concevoir que des pères qui ont vu cette vie, osent envoyer dans ce dangereux écueil, des enfans susceptibles de toutes les impressions ?

M. Schulz vint au-devant de nous, lorsqu'il vit que nous regagnions la maison. Je lui demandai s'il connaissait quelqu'un de cette bande. Il nous montra un jeune homme, beaucoup plus échauffé que les autres : il avait été, ajouta-t-il, pendant plusieurs années, le modèle de ses confrères ; mais le jeu l'avait entraîné dans le précipice.

C'est le fils unique d'une bonne veuve. Comme il a été chassé de l'université, il vit dans cette maison, des revenus du jeu, de son épée (c'est-à-dire, qu'il se charge de paraître au nom d'un autre dans un duel), & d'un emploi encore plus vil, sans doute celui qu'exercent les vieilles femmes & la plupart des favoris des grands. Je tremblais en demandant si les étudiants en théologie étaient dans cette troupe de débauche. Hélas ! M. Malgré nous l'avait dit, & cela nous fut confirmé.

Et ces gens-là, dit ma compagne, veulent se vouer à l'état ecclésiastique ?

La plupart d'entr'eux, repliqua M. Schulz, sont déjà assez dégradés à leurs propres yeux, pour avoir renoncé à cette entreprise ; — & ils en viendront dans la suite à faire ce que tout honnête homme n'entreprendra jamais ; mais il y en a plusieurs qui feront certainement gens d'église.

La conversation continua assez long-tems sur ce triste sujet ; elle fut interrompue fort tristement pour moi. M. Schulz, en parlant à ma nouvelle amie, lui donna le titre qu'on donne aux filles de qualité. O ! pensai-je là-dessus, je ne suis qu'une simple bourgeoise ; une dame de ce rang peut être ma protectrice, — mais non pas mon amie. Je fais, ma chère maman, que vous avez

souvent combattu cette idée ; mais je compte de vous dire là-dessus, dans ma première lettre, bien des idées nouvelles qui me sont venues. Je vous ai écrit celle-ci à plusieurs reprises ; car c'est aujourd'hui lundi. Je la signe avec la plus tendre émotion. SOPHIE.

P. S. Je ne fermerai pas cette lettre sans vous dire qu'en revenant à la maison, j'ai appris, par hasard, que M. Puff est allé à Elbing. Ainsi j'aurai quelque repos. — Mais aurait-il eu l'idée de pousser jusqu'à Memmel : ô ! si cela est ! — Cependant, je fais que vous me laisseriez la liberté de disposer de mon cœur, quand même vous seriez ma propre mère. Si l'affaire de cet homme allait bien, il la gâterait par un voyage à Memmel.

III. *Troisième souscription de l'Encyclopédie, qui contiendra 32 volumes in-4°. sur le même papier & le même caractère des deux premières, qui sont en vente depuis le mois d'octobre 1777, proposée par souscription, chez PELLET, libraire à Geneve.*

Lettre aux éditeurs. Geneve, 7 janvier 1778.

MESSIEURS. Je connaissais l'utilité du livre de l'ENCYCLOPÉDIE, j'avais espéré que la forme sous laquelle je le publiais, la réduc-

tion du prix que je propoſais , engageraient beaucoup de perſonnes à ſe procurer ce précieux dépôt des connoiſſances humaines : mais je ne me ferois jamais attendu que deux éditions ne ſuffiraient pas. Je dois des remerciemens à la généroſité des perſonnes qui ont rendu juſtice à mon travail , & qui ont applaudi à l'exécution des quatre volumes qui ſont au jour ; j'oſe eſpérer qu'ils ſeront encore plus ſatisfaits , lorsqu'ils auront donné le tems néceſſaire au papier de reprendre la force & le poli que l'eau lui a fait perdre. Je prépare la livraison des tomes V & VI , qui ſont finis ; & j'annonce une troiſieme édition de ce livre , que je n'entreprendrai cependant que lorsque je ſerai aſſuré d'un certain nombre de ſouscripteurs. Voici les conditions de cette troiſieme ſouſcription , & la maniere dont l'édition ſera faite. Je ne dérangerai rien aux preſſes qui travaillent ſur la premiere & ſeconde , afin que les livraiſons ſoient faites comme je l'ai promis , & ſans interruption.

J'acheterai des caractères neufs , je monterai de nouvelles preſſes , & je commencerai dès que j'aurai un nombre ſuffiſant de ſouscripteurs. Si je n'y parviens pas , je ne ferai point cette édition. J'imprimerai ſur les mêmes caractères & ſur le même papier que j'ai employés pour les volumes qui paraîſ-

sent; je n'en promets point l'exécution supérieure, parce qu'il n'est pas possible de mieux exécuter en ce genre. Ceux qui auront envie de cette troisième édition, auront la bonté de se faire inscrire chez le libraire de leur ville qu'ils voudront choisir, & y signeront l'engagement dont voici la formule :

“ Je soussigné, promets de prendre un exemplaire de la troisième édition de l'Encyclopédie du sieur Pellet, & de payer pour chaque volume de discours, 10 livres, en feuilles; pour chaque volume de planches, 18 livres; à la première livraison, le montant de chaque volume qu'il me délivrera; & en outre 12 livres pour la souscription; & si l'impression de cette troisième édition n'a pas lieu, la présente convention sera nulle. „

Vous ferez à tems de vous faire inscrire jusqu'au premier mars 1778; tems auquel les soumissions m'étant parvenues, si elles sont à un nombre suffisant, je mettrai la main à l'œuvre, & ferai une livraison en mai.

Je promets aux souscripteurs de cette troisième édition, qu'ils auront l'ouvrage complet aussi-tôt que les anciens.

J'assure de nouveau que je ne fais aucune suppression à l'édition de Paris, que je copie scrupuleusement; que l'annonce de M. Linguet est le calcul d'un homme qui ne con-

naît, ni les caractères que j'emploie, ni le nombre des lignes qui composent mes pages, ni le nombre des pages qui composent mes volumes, ni celui des retranchemens que supposent la refonte des supplémens & la suppression de quelques planches. Il en veut moins à mon édition qu'il ne connaît pas, qu'à M. Panckoucke : je vais le défarmer, en lui protestant que l'imprimeur de Genève n'a aucune société avec le libraire de Paris.

Je ne reçois aucune souscription pour la première & seconde édition, dont je n'ai plus aucun exemplaire.

J'ai l'honneur d'être, &c. J. L. PELLET.

LES deux écrivains qui concurent le projet de l'Encyclopédie, en firent la bibliothèque de l'homme de goût, du philosophe & du savant. Ce livre nous dispense de lire presque tous les autres. Ses éditeurs, en éclairant l'esprit humain, l'étonnent souvent par l'immense variété de leurs connoissances, & plus souvent encore par la nouveauté, la profondeur & l'ordre systématique de leurs idées. Personne n'a mieux connu qu'eux l'art de monter des conséquences aux principes, de dégager la vérité de l'alliage des erreurs, de prévenir contre l'abus des mots, qui en est la principale source; d'épargner des efforts à la mémoire qui recueille les idées, à la raison qui les combine, à l'imagination qui les embellit. Bannissant de la physique

toute hypothese arbitraire , ils ont su appliquer l'analyse mathématique aux expériences , & substituer l'observation au goût des systèmes.

Cette marche vraiment philosophique , a dû accélérer les progrès de la raison ; & depuis quelques années , l'on court à pas de géant dans une route qu'ils ont aplanié , & dont ils ont souvent changé les épines en fleurs : mais plus ce riche dépôt des connoissances humaines nous offre d'avantages , plus il est intéressant de répandre les trésors qu'il renferme ; & ce seroit sans doute bien mériter des sciences & des lettres , que de procurer à ceux qui cultivent les unes ou les autres , la facilité de pénétrer dans ces archives de l'esprit humain. La cherté de cet ouvrage en interdit la lecture à ceux qui pourroient en tirer le plus grand avantage , & cette cherté est occasionnée sur-tout par la multitude des planches , dont la plus grande partie est inutile , & dont la collection , quelque riche qu'elle paroisse , sera toujours insuffisante.

Sans doute il est inutile d'employer le burin à me peindre un marteau , une enclume , un soufflet , une lancette , & mille choses usuelles qui frappent mes yeux depuis l'enfance , & dont le nom me rappelle la forme & l'usage.

Cependant ces especes d'objets , gravés plusieurs fois dans l'Encyclopédie , contribuent à en augmenter le prix. L'on a prodigué également des vignettes qui servent plutôt d'ornement que d'instruction. Les souscripteurs qui se sont récriés contre ce luxe & cette espece d'intempérance , conviennent que l'on peut retrancher presque toutes les

les planches des arts & des métiers : sur-tout depuis que l'académie des sciences en a développé les procédés, & révélé les secrets dans des cahiers qui se vendent séparément à un prix très-médiocre.

Nous n'examinerons point si l'artisan & l'artiste peuvent s'instruire en parcourant des planches qui, malgré leur perfection, ne représenteront ni la variété des mouvemens, ni la mobilité de la main qui les multiplie dans le même moment ; nous avons vu des fabricans de Lyon ne plus reconnaître dans les planches de l'Encyclopédie les mêmes métiers qui sous leurs doigts prêtent tous les jours à la soie le duvet & l'émail des fleurs. Il nous suffit de faire remarquer que, lors même que ces figures pourraient être lues par tous les yeux, elles sont devenues presque inutiles aujourd'hui, & que cependant elles augmenteraient infiniment le prix d'un livre qui ne saurait être trop répandu.

Il est mille occasions où la parole peut représenter à l'esprit ce que les figures s'efforcent de peindre aux yeux. Quelquefois même le discours est préférable au burin ; celui-ci pourrait-il nous rendre les couleurs variées des fleurs, les teintes & demi-teintes qui nuancent mille productions de la nature & de l'art ? Ces gravures non coloriées, qui demandent trop de fatigue à nos yeux & trop d'efforts à notre intelligence, supprimées lorsqu'elles seront inutiles, seront remplacées par des définitions ou des descriptions qui feront distin-

guer de tout autre objet celui dont la gravur^e offrirait une image imparfaite.

Nous nous sommes convaincus par l'expérience, qu'avec l'application, le conseil des meilleurs artistes, & le secours des livres, il nous était facile de représenter par le discours la plupart des machines, des instrumens, des végétaux, des minéraux, & presque tous les outils de ces arts, qui ont asservi à nos besoins les productions de la nature. C'est d'après plusieurs essais dans ce genre, que nous nous rendons enfin au vœu d'une infinité de gens de lettres, d'artistes & de savans, qui nous pressent depuis plusieurs années, de donner une édition de l'Encyclopédie, dans laquelle, en retranchant un grand nombre de planches, on diminuera de beaucoup le prix de l'achat. Mais en même tems que nous supprimerons les figures inutiles & insuffisantes, nous conserverons scrupuleusement celles que supposent les mathématiques, la statique, la dynamique, l'hydrostatique, l'hydrodynamique, la balistique, enfin toutes les parties de la mécanique; la cosmographie, la chymie, l'anatomie, l'architecture civile, militaire & navale : toutes les planches utiles pour l'intelligence des sciences, seront exécutées par les burins les plus habiles; & pour suivre toujours les vues économiques qui nous ont fait entreprendre cette édition, en retranchant de l'Encyclopédie de Paris les ornemens épisodiques qu'ont prodigués les graveurs, nous diminuerons le nombre des planches, sans diminuer celui des figures nécessaires ou utiles.

L'édition que nous proposons aujourd'hui, offre

encore d'autres avantages qui doivent la faire accueillir des personnes même qui ne redoutent pas la cherté des livres.

1°. Les différens supplémens qui ont paru & qui paraîtront jusqu'à la perfection de notre ouvrage, fondus dans le texte, éviteront au lecteur l'ennui & la peine d'ouvrir pour le même article plusieurs volumes différens. 2°. L'on réformera toutes les fautes d'orthographe, de chronologie, de géographie, &c. qui ont échappé aux copistes ou aux imprimeurs de l'édition de Paris; & à la fin de chaque article critiqué ou censuré, on lira les motifs de la critique ou de la censure. 3°. L'on ajoutera à quelques articles, des morceaux que leur rareté ou leur utilité rendent précieux. 4°. Les trois derniers volumes présenteront la collection des planches nécessaires; pour éviter le double emploi & l'ennui de feuilleter plusieurs volumes, l'explication des planches les précédera.

Nous observons que la première édition de l'Encyclopédie de Paris, qui est la seule que le public ait accueillie avec empressement, coûte, avec les additions, plus de 1400 livres; & que la nôtre, qui sera absolument la même, qui n'en différera que par la suppression des planches inutiles, & quelques augmentations, qui réformera toutes les fautes échappées aux copistes ou aux éditeurs de Paris, qui fondera dans le texte les cinq volumes in-folio de supplément, qui motivera les critiques & les censures, coûtera 344 livres.



IV. *Nouvelle édition de l'histoire & des mémoires de l'académie royale des sciences, in-12, depuis son origine en 1666, jusqu'& compris l'année 1772, en 156 volumes, actuellement en vente, proposée en feuilles à 220 livres; broché, 251 l. 4 sols; relié, 337; demi-reliure, dos de veau, 282 l. 4. s. A Paris, hôtel de Thou, rue des Poitevins, & chez les principaux libraires & directeurs des postes de l'Europe; 1778. [*]*

CE grand & précieux ouvrage est la bibliothèque la plus complète que nous ayons sur toutes les sciences naturelles; c'est l'ouvrage de plus d'un siècle de travaux & des hommes les plus célèbres par le génie, l'esprit, le savoir & les lumières.

Les brillans extraits de M. de Fontenelle, qui n'ont jamais été imprimés séparément, se trouvent en entier dans ce recueil, & comprennent un espace de quarante-quatre années. Il fut nommé secrétaire de l'académie des sciences au commencement de 1697, & il ne quitta cette fonction distin-

[*] On peut aussi adresser ses commissions au sieur Batillot, banquier de toute la librairie, rue Saint-Jacques.

guée qu'en 1740 : ainsi toute l'histoire de cet ouvrage, depuis 1697 à 1740, est de la main de M. de Fontenelle.

L'édition *in-4^o*. étant d'un prix excessif, le sieur Panckoucke a acquis des libraires de Hollande tout le fonds de cet ouvrage *in-12*. Cette édition est commode, portative & correcte. Voici en quoi elle diffère de l'édition *in-4^o*.

Les Hollandais n'avaient point réimprimé les années 1666 à 1698. Ils ne commencerent qu'à l'année 1699, où les mémoires prirent une forme plus régulière, & furent constamment précédés de l'histoire & des éloges des académiciens. Quoique l'établissement de l'académie date de l'année 1666, & que les volumes imprimés depuis 1666 à 1698, au nombre de quatorze, soient la tête de ce grand ouvrage dans l'édition *in-4^o*, il eût été cependant déplacé de les réimprimer en entier dans le format *in-12*, parce que, dans ces quatorze volumes, il y a des traités entiers d'anatomie, de géométrie, d'algebre : le tome III, par exemple, qui forme trois volumes, est un traité anatomique des animaux, de M. Perraut ; le tome IX, un traité de mécanique ; le tome XI, l'analyse générale de M. de Lagny. Comme il y a dans les ouvrages imprimés depuis 1666 à 1698, nombre de mémoires excel-

88 JOURNAL HELVÉTIQUE.

lens, on les a réunis, soit en entier, soit par extrait, & c'est ce choix qui forme les trois premiers volumes de cette collection in-12.

Les années 1699 à 1757, sont telles que les libraires de Hollande les ont publiées, quoique plusieurs années aient été réimprimées à Paris.

Les années 1758 à 1772 compris, ont été imprimées à Paris. Dans ces dernières années, on a supprimé les mémoires de mathématiques, en laissant subsister en entier *l'histoire de l'académie, les éloges & les mémoires de physique, d'histoire naturelle, &c.* Ceux de mathématiques sont à la portée d'un si petit nombre de lecteurs que, sur cent, il n'y en a peut-être pas un qui soit en état de les entendre. Par cette suppression, cette édition, qui devait avoir cent soixante-dix volumes, n'en a que cent cinquante-six; & afin que les acheteurs fussent exactement ce qu'on a supprimé, & que ceux même qui s'occupent des sciences mathématiques pussent, au besoin, recourir à l'édition in-4°, on a imprimé, à la suite des tables de chaque volume in-12, à commencer depuis 1758, une table des mémoires de mathématiques, qui se trouvent dans l'édition in-4°, & qu'on a supprimés dans l'édition in-12.

Cette édition avait d'abord été annoncée

en cent soixante-dix volumes, & fixée à 370 liv. La suppression de la partie mathématique ayant réduit le nombre des volumes à 156, le prix devrait être de 312 liv. pour suivre la même proportion; mais afin de mettre cet ouvrage à la portée d'un plus grand nombre d'amateurs & leur offrir un avantage considérable, le sieur Panckoucke se détermine à en proposer quatre cents exemplaires seulement à 220 liv. en feuilles. Cette réduction énorme réduit le prix de cette édition *in-12* au sixième du prix de l'édition *in-4°*; & afin que personne ne puisse avoir à s'en plaindre, elle aura également lieu pour ceux qui ont acquis précédemment cet ouvrage du sieur Panckoucke.

Les personnes qui ont acquis précédemment ce recueil des libraires de Hollande, pourront se compléter; elles paieront, chaque volume séparé, blanc ou broché, 2 liv. 10 sols, au lieu de 3 liv. 10 sols; prix que les Hollandais les ont toujours vendus. On pourra en tout tems se procurer toutes les années séparément.

Les tables in-12 ne comprennent que l'histoire & les mémoires, jusqu'en 1751 inclusivement; on en publiera les tomes suivans, avec les années 1773 & 1774. L'édition in-12 suivra exactement celle in-4°, à mesure que les volumes paraîtront.

V. *Au rédacteur du Courier de l'Europe.*
Paris, le 16 septembre 1777.

LES révolutions de l'esprit humain sont trop liées, monsieur, avec celles de la politique, pour ne pas trouver aussi leur place dans le tableau aussi agréable que varié, que vos feuilles nous présentent.

Rien donc de plus intéressant à annoncer à vos lecteurs, que l'ébranlement subit qu'éprouve aujourd'hui la philosophie, & la ruine prochaine dont elle paraît menacée. Je ne parle pas de cette philosophie sage, modeste & bienfaisante, qui, en rappelant aux hommes leurs devoirs, les rassure ou les intimide par l'idée d'un Juge vengeur & rémunérateur, mais de cette philosophie hautaine & cruelle, pour laquelle rien n'est sacré, dont le nom est devenu un opprobre aux yeux de la raison, & qui, malgré cela, à la honte d'un siècle qui se dit éclairé, a fait tant de séducteurs. De redoutables adversaires l'avaient inutilement attaquée par les armes de la raison & de l'éloquence; ils n'avaient réussi qu'auprès d'un petit nombre de personnes éclairées & de bonne foi; mais que pouvaient sur la multitude ignorante & superficielle, les argumens les plus sérieux & les raisonnemens les plus solides,

contre l'éloquence des passions & la force du ridicule ?

Il fallait donc se prévaloir de cette disposition presque générale des esprits, pour les ramener à la raison, par les moyens même qu'on avait fait servir à les en écarter ; ce sont ces moyens que vient d'employer, avec le plus grand succès, l'auteur Genevois de la *Confidence philosophique*. Il y expose avec tout l'art imaginable le ridicule & la fausseté des principes adoptés par les prétendus philosophes ; il y développe avec énergie les funestes conséquences qui en résultent pour la société, & il prouve d'une manière évidente qu'ils n'ont à opposer que du verbiage, de mauvaises plaisanteries, de vaines excursions & d'indignes artifices, aux solides raisons qui combattent en faveur de la religion.

Tel est l'objet de cet excellent ouvrage d'un genre tout-à-fait neuf, & d'autant plus dangereux pour les soi-disant philosophes, que l'auteur y prend, pour ainsi dire, leur livrée, pour les produire sous tous les traits du ridicule & du délire le plus complet, & qu'il emprunte d'eux leurs propres armes pour les tourner contr'eux-mêmes. L'ironie y est répandue à pleines mains, d'un bout à l'autre. Rien de plus ingénieux que le cadre qu'il a imaginé pour cela ; il y

met la philosophie moderne en action, & c'est dans la pratique de ses dangereuses maximes qu'il montre les excès auxquels elles peuvent conduire. Rien n'est fictif ni exagéré dans le langage qu'il prête au jeune philosophe, qui y fait la confiance entière de sa vie : c'est en quelque sorte sous la dictée de nos prétendus sages qu'il écrit ; car il emploie les expressions mêmes de leurs ouvrages les plus connus. On ne peut donc reprocher à l'auteur, ni malignité, ni personnalités, ni sarcasmes, & l'on ne peut qu'admirer au contraire la décence, la force & l'adresse qui rendent cette espèce de roman aussi agréable qu'utile.

La onzième lettre offre un chef-d'œuvre de persiflage & de plaisanterie dans un projet intitulé : *Instructions secretes pour l'entier abolissement du christianisme*. L'auteur y a surpris tout le secret des philosophes ; il y dévoile la charlatanerie & toutes les petites ruses auxquelles ces précepteurs du genre humain ne dédaignent pas de recourir pour accréditer leurs écrits, étendre & propager leur secte, & la mettre en état de porter à la religion les coups les plus terribles. C'est, au gré des connaisseurs, ce qui a paru de mieux dans ce genre, depuis les fameuses *Provinciales*. Quand le but de l'auteur pourrait échapper à des lecteurs peu clair-

voyans, ou être calomnié par des gens intéressés à le représenter comme dangereux, quelque marquée que soit d'ailleurs l'ironie qu'il emploie, ce but ne peut plus paraître équivoque, dès qu'on a lu la dernière lettre qui vaut elle seule toutes les réfutations qu'on a faites du philosophisme de nos jours.

Cette lettre terrifiante est adressée, par un militaire respectable, au jeune héros du roman, qui en est si frappé qu'il abandonne aussi-tôt les systèmes trompeurs qui l'avaient égaré, pour s'attacher au christianisme, non à ce christianisme absurde, également défigurés par les fanatiques & par les incrédules, mais au christianisme sage & raisonnable, tel qu'il était dans sa simplicité primitive, & avant que l'or pur qu'il renferme eût été altéré par le billon théologique.

Le philosophe qui tenait depuis si long-tems contre les coups redoublés qu'on lui portait, aura bien de la peine à résister à ce nouveau genre d'attaque. Déjà son nombreux parti commence à diminuer; ses chefs consternés se taisent; il ne leur reste de ressource que le silence contre un ouvrage qui les démasque, & ne leur offre aucune prise. Aussi leurs journalistes à gage, ministres de leurs vengeances, se sont-ils bien gardés de l'annoncer & de lui procurer l'éclat de leurs anathèmes; malgré cela, son succès

a été des plus rapides ; & la seconde édition , qui se vend actuellement chez *Moutard* , ne sera vraisemblablement pas la dernière.

Cette nouvelle ne peut qu'intéresser beaucoup les amis de la vérité & les partisans de la saine philosophie ; & vous vous empresserez d'autant plus à la leur annoncer , monsieur , que vous-même êtes de ce nombre.

Je suis , &c. ALÉTOPHILE.

VI. Vers de M. le Brun à M. de Voltaire , sur son arrivée imprévue à Paris.

O toi ! qui de la Seine enfin comblant les vœux ,
 Reparais sur ses bords honorés par tes veilles ;
 Toi dont ma lyre osa , pour le sang des Corneilles ,
 Implorer le cœur généreux ;
 Phénix qui renais de ta cendre ,
 Étonnement du monde , honneur du nom français ,
 Voltaire , ne cesse jamais
 De nous plaire & de nous surprendre !
 Ces quatre-vingts hivers dont tu braves le faix ,
 Semblent , expiant tes succès ,
 Moins te vieillir que te défendre.
 O qu'avec tant d'éclat la vieillesse a d'attraits !

Et qu'il te fera doux, aux jeux de Melpomene,
De voir Amenaïde en pleurs,
Intéresser à ses douleurs
Les larmes de ta jeune reine !

Les graces, triomphant sur le trône des lys,
Ont ramené les arts à la cour de Louis.
Partage, avec Buffon, le temple de mémoire.
Les Muses t'ont donné la gloire ;
Jupiter défarmé, te donne encor la paix.

Sur tes lauriers la foudre expire :
L'envie elle-même t'admire,
Et la parque étonnée a suspendu ses *traits*.
Mais ne vas point troubler ta joie & nos hom-
mages,
Ni de tes ennemis éveiller les fureurs.
Va, ce n'est qu'aux bienfaits à venger les grands
cœurs.

Dans la coupe des dieux bois l'oubli des outrages.
D'un paisible couchant goûte enfin les douceurs.
Que ton astre à nos yeux y brille sans nuages ;
Que tes derniers rayons, plus chers à nos ri-
vages,
N'y fassent naître que des fleurs.



VII. *A M. de Voltaire, arrivé à Paris le même jour que le Kain fut enterré.*

LE même jour qu'on vit le célèbre le Kain

· S'acheminer vers l'inférieure rive,

O Voltaire, Paris t'a reçu dans son sein :

· Roscius s'en va le matin,

Sophocle le soir nous arrive.

Quelle double leçon pour l'homme observateur !

Que le hasard est un grand moraliste !

Le trépas imprévu de ce sublime acteur

Afflige notre orgueil, autant qu'il nous attriste.

· L'aspect de son lugubre denil

Nous dit qu'on voit périr tout ce qu'on a vu naître,

Et que le plus grand homme est promis au cercueil ;

Mais s'il nous humilie, en nous faisant connaître

Ce que l'homme doit devenir,

· Tu fais bien nous enorgueillir,

· En nous montrant ce qu'il peut être.

C'est offrir tour à tour, sous diverse couleur,

De l'humaine nature un portrait qui ressemble :

Vous nous rappelez tout ensemble,

Lui, son néant ; toi, sa grandeur.

· Par M. IMBERT.

VII. *Épître à un homme en faveur. Par M. Dorat.*

TE voilà donc, quel doux partage !
Bien enrichi, bien décoré ,
De tout disposant à ton gré ,
Et dès-lors, comme c'est l'usage ,
Très-accueilli, très-entouré ,
Et jouant presque un personnage !
Du tourbillon grand partisan ,
Dans la carrière politique
Tu vas prendre un rapide élan ,
Muni du titre magnifique
Et du brevet de courtisan !
Frappé de ta brillante escorte ,
Ebloui de tes nouveaux fers ,
Je fais bien que tout l'univers
Doit se faire écrire à ta porte.
Pour moi, juste appréciateur
De qui t'envie ou qui t'encense ,
Je veux honorer ta faveur
Par des vers de condoléance ;
Je ne crois plus à ton bonheur ,
En apprenant ta dépendance.
L'éclat, le crédit, l'opulence

Ne font pas des biens pour le cœur,
 Et, n'en déplaît à ta grandeur,
 Sont des écueils pour l'innocence.
 Quant au repos où tes beaux jours
 Ont jadis commencé leur cours,
 C'en est fait. Esclave à la mode,
 Il s'envole avec les amours,
 Dans quelque asyle plus commode.

D'abord sans trouble, & te fiant
 Aux flots d'une mer immobile,
 Tu ne verras qu'un ciel riant,
 Qu'un horizon vaste & tranquille;
 Goûtant tes fastueux plaisirs,
 Tu n'entendras, exempt de peine,
 Que le murmure des zéphirs,
 Et que le chant de la syrene.
 Prends garde : un foudre encor lointain
 Est renfermé dans le nuage;
 Les autans amassent l'orage
 Qui sur toi va fondre soudain,
 Quand tu feras loin du rivage.

Mais laissons là, frivole ami,
 Tous ces tableaux métaphoriques,
 Et ces esquisses prophétiques
 De ton destin mal affermi;

Causons :

Caufons : à mon zele sincere,
Oui, c'est ton cœur qui répondra ;
Si c'est le bien , que tu veux faire ,
Le feras-tu . . . comme on voudra ?
L'audace , l'intrigue vénale ,
Les grands , les femmes , les valets
T'engageront dans un dédale
D'où tu ne sortiras jamais.
Armé d'une heureuse confiance,
De tous ces flots en vain battu ,
Si tu tiens ferme la balance
Entre les mains de la vertu ,
Ton fort est décidé d'avance ,
On rira bien d'un franc Gaulois ,
Sans effor , sans philosophie ,
Dupe assez pour chérir les loix ,
Et citer encor la patrie.
A nuire si tu n'es pas bon ,
Eh ! de toi que veux-tu qu'on fasse ?
Il n'est pas si mince frêlon
Qui ne s'agite sur ta trace ,
Pour te darder son aiguillon.
Tous les suppôts de l'injustice
Ne te verront qu'avec horreur ;
Songe qu'il leur faut un complice ,

Et non pas un accusateur.

Dans ce beau siècle, où l'on publie
Que chaque branche a son progrès,
Que tout enfin se rectifie,

Un honnête homme [soyons vrais]

Pour telles gens que tu connais,
Est bien mauvaise compagnie.

Tu déploreras... Eh bien, tant mieux!

Tu n'es pas loin de ton naufrage;

L'orgueil t'impose un joug pompeux;

La malignité t'en soulage.

Déjà tous les vents à la fois

Ebranlent ce frêle édifice

D'où va te chasser, je le vois,

La haine ouverte, ou l'artifice;

Chaque instant te mine & te perd:

Un coup de baguette perfide,

A détruit les jardins d'Armide,

Et te voilà dans un desert!...

Et c'est là que j'irai t'attendre;

De l'amitié c'est le moment.

Le faite où je t'ai vu prétendre

Est respectable assurément;

Mais quand je t'en verrai descendre,

Tu recevras mon compliment.

En attendant ce jour de fête,
Ose le voir dans l'avenir ;
L'ame du sage est toujours prête,
Et son calme ne peut finir,
Dès qu'il a prévu la tempête.
Sur cet océan agité,
Au sein même de l'imposture,
Où te jette la vanité,
Ah ! retiens la simplicité
D'une ame indépendante & pure ;
Garde un vœu pour la liberté,
Un regret à la vérité,
Un souvenir à la nature.

Pauvre fou, qui crois être grand !
Autour de toi tout est surface.
Va ! le premier pas vers le rang
Est le premier vers la disgrâce.
Ta faveur n'est qu'un trébuchet :
Tes pareils aux ames flottantes
Briguent ta lettre de cachet,
En sollicitant leurs patentes.

Il faut en rire, il faut sur-tout,
Te ménageant une ressource,
Cultiver ton ame & ton goût,
Puiser le bonheur à sa source,

Au sentiment immoler tout.
Dès aujourd'hui [rien n'est plus sage] ;
Prévenant les retours fâcheux,
Pense à meubler ton hermitage ;
Qu'on y trouve , au gré de nos vœux ,
Du frais , du calme , de l'ombrage ,
Tout ce qui peut flatter les yeux ,
Et t'offrir le prix du courage ,
De jeunes amours , des vins vieux ,
Des vertus sans airs soucieux ,
Et ces écrits sans étalage ,
Où l'on apprend l'art d'être heureux.

Cet art vaut mieux qu'un diadème ;
Sous des cieux toujours ennemis ,
Jusques à notre heure suprême ,
Au changement tout est soumis ;
Mais , tes honneurs évanouis ,
Ose au moins compter sur toi-même ;
Mérite enfin un cœur qui t'aime !...
Les rois n'ôtent point les amis.





QUATRIEME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E.

Constantinople. M. de Boscamp, ministre de Pologne, a eu son audience de congé, d'abord du grand-visir, & ensuite du grand-seigneur, qu'il félicita au nom du roi & de la république, sur son avènement au trône impérial, en souhaitant à S. H. un heureux regne, & la continuation de la paix.

La cour de Russie n'a vu rien moins qu'avec indifférence la mort tragique de l'hospodar de Moldavie, & son ministre auprès de la Porte a eu ordre de remettre au grand-visir une note contenant cinq questions relatives aux motifs d'un tel événement. On lui a répondu en style laconique, *que ce prince était un rebelle.*

L'officier envoyé par S. H. dans la province d'Erzerum pour y lever des troupes, a rempli sa commission avec tant de succès, qu'il se trouve actuellement à la tête d'une armée considérable, prête à marcher au pre-

mier ordre. Il en est de même des levées faites dans les provinces voisines du Danube. Le grand-visir a rendu en dernier lieu une ordonnance portant que l'intention de S. H. est que tout vrai & fidele Musulman se prépare à prendre les armes. On a enjoint de plus à tous les princes Tartares de se rendre sans délai sur les frontieres du Cuban, sous peine, en cas de désobéissance, d'être dépouillés de tous leurs droits. Le nouveau kan, protégé par la Russie, trouve un second compétiteur en la personne de Sélim-Gueray, qui a pénétré dans la Crimée, & auquel se sont joints les mécontents, l'envisageant comme un prince destiné à venger la liberté de la nation. Les préparatifs de guerre sur mer se continuent avec une égale activité. Le capitain-pacha a été créé général en chef de toutes les forces Ottomanes par terre & par mer; & les principaux officiers qui doivent servir sous lui, sont déjà nommés. Cependant les conférences entre les ministres des deux puissances se continuent comme si tout espoir n'étoit pas encore perdu de maintenir la paix entre elles.

R U S S I E.

Petersbourg. Le général de Potemkin, dont la valeur se signala il y a quelques années par la prise de Pugatschew, & qui depuis lors a voyagé en divers pays de l'Eu-

rope, est parti de cette capitale pour la Crimée, avec le grade d'inspecteur général des troupes Russes. Plusieurs régimens continuent de marcher vers les frontieres de la Bessarabie, tandis que la grande armée s'avance en droiture vers celles de la Moldavie.

S U E D E.

Stockholm. Le roi a doublé les appointemens de tous les officiers employés dans les régimens de ce royaume. On parle de quelques projets de finance, & de la levée de nouveaux impôts, dont S. M. prend elle-même connoissance, pour que le peuple n'en souffre point.

M. Charles de Linné, médecin de S. M. chevalier de l'ordre de l'étoile polaire, ancien professeur de médecine & de botanique en l'université d'Upsal, est mort le 10 janvier dernier, âgé de 71 ans. Ses vastes connoissances dans toutes les parties de l'histoire naturelle, lui avaient assuré depuis longtems le premier rang parmi les savans en ce genre, & il était membre des principales académies de l'Europe. Le roi voulant honorer un mérite aussi distingué, a ordonné qu'il serait dressé à cet homme célèbre un mausolée dans le chœur de l'église de Lofoen, qui dépend du château royal de Drokingsholm, & a nommé pour lui succéder dans ses principaux emplois, M. Thumberg, sa

vant très-connu, & qui se trouve-actuellement au Japon.

P O L O G N E.

Varsovie. L'échange des ratifications de la convention faite au mois d'août dernier au sujet des limites entre la république de Pologne & le roi de Prusse, s'est enfin effectué, sans que les instances réitérées & les protestations du conseil permanent aient pu obtenir aucun rabais sur le tarif des douanes Prussiennes. Il s'est même élevé une contestation entre les financiers Polonais & ceux du roi de Prusse, au sujet des droits sur le tabac. La diète avait arrêté de ne pas en employer d'autre que de celui du pays, en chargeant tout tabac étranger d'un impôt considérable; mais la compagnie Prussienne qui en a fait venir du dehors, refuse de l'acquitter; & le résident de cette puissance a fait à ce sujet une réclamation formelle, alléguant le traité conclu avec le roi de Prusse, portant en termes exprès, que toute marchandise Prussienne, sans exception, ne doit que deux pour cent à son entrée en Pologne. C'est la matière d'une note que ce ministre a remise au conseil permanent.

D'un autre côté, celui de la cour de Vienne propose à celle de Pologne un nouveau traité de commerce entre les deux états, & même d'établir dans cette capitale une

compagnie & des magasins fournis de tout ce qui pourra être nécessaire ou agréable aux Polonais. Ces ouvertures ont été favorablement reçues, & l'on a nommé des commissaires pour traiter avec ce ministre.

On vient de prescrire des uniformes pour tous les palatinats. Les vaivodes, les castellans, les itarostes, jusqu'aux enfans, porteront celui du palatinat auquel ils appartiennent : les serfs seuls seront exceptés. Il en résultera une diminution de dépense pour les gentilshommes, & on les distinguera plus facilement lorsqu'ils se présenteront à la cour. Les Juifs auront un habillement particulier.

La cour de Vienne a résolu de faire travailler aux riches mines d'or & d'argent de la ville d'Olkus, situées dans le palatinat de Cracovie, dont les Polonais avaient négligé l'exploitation pendant les derniers regnes.

On continue de travailler à la forteresse que le roi de Prusse fait construire depuis un an à Braunsberg, sur le bord de la Vistule. On doit s'occuper aussi dès le printems prochain à relever & à augmenter les fortifications de Graudents, dans la nouvelle Prusse.

On a fait, pour la première fois, en février dernier, le service divin en langue polo-

naïse , dans l'église évangélique construite depuis peu.

L'une des principales causes des désordres qui ont si long-tems affligé la Pologne, procédant des obstacles que rencontraient dans leur exécution, sur-tout de la part des grands, les sentences émanées des tribunaux, le roi, de l'avis de son conseil, vient de faire publier un universal adressé à tous les starostes ayant juridiction, pour leur déclarer que s'ils ont besoin de main-forte pour faire exécuter leurs décrets, ils pourront la demander au département de la commission des guerres, moyennant que cette requisition soit faite au nom des officiers du tribunal, & revêtue de son sceau.

Les Turcs continuent de se rassembler avec une nombreuse artillerie dans les environs de Choczim, dont on augmente encore les fortifications. On trace de plus à Ismaïlow, de l'autre côté du Danube, un camp qui sera formidable par son étendue & les travaux qu'on y fait.

A L L E M A G N E.

Vienne. Parmi les diverses terres & seigneuries situées dans la Bavière, & que la maison d'Autriche vient de revendiquer, il est nécessaire de distinguer d'abord des fiefs mâles mouvans de l'Empire, & qui, par l'extinction de la branche Wilhelmine, doi-

vent retourner à l'empereur suivant la constitution Germanique; ensuite, des fiefs de même nature, mouvans de la couronne de Bohême, & reversibles par un droit semblable; de plus, le comté de Mindelheim en Souabe, dont l'expectative avait été assurée à la maison d'Autriche par l'empereur Mathias & ses successeurs, pour le cas qui se présente aujourd'hui; enfin, quelques districts dans la Bavière, réclamés aussi en vertu de l'investiture immédiate accordée à la même maison par l'empereur Sigismond. Telles sont les prétentions de la cour de Vienne, & elles n'ont point rencontré d'obstacle de la part de l'électeur Palatin, comme on l'a dit précédemment. Mais il n'en fera peut-être pas de même de celles que forme l'électrice douairière de Saxe sur le landgraviat de Leuchtenberg, & autres terres seigneuriales & allodiales en Bavière, qui, étant des fiefs féminins, peuvent lui revenir de droit dans le cas présent. Cette princesse réclame de plus une somme de 13 millions, comme devant faire partie des biens allodiaux qui lui sont échus par la mort du dernier électeur de Bavière. Cette somme fut prêtée en 1630 par Maximilien I, électeur de Bavière, à l'empereur Ferdinand II, pour l'aider à conserver le royaume de Bohême. Pour acquitter cette dette, l'empereur

céda à la maison de Baviere le haut Palatinat avec le comté de Cham. Il fut ensuite réglé , par le traité de Westphalie , que moyennant cette cession , la maison de Baviere renoncerait a ses prétentions sur la somme due ; mais on convint de plus , qu'en cas d'extinction de la branche Wilhelmine , la maison Palatine succéderait dans le haut Palatinat , en faisant justice aux héritiers allo-
diaux qui pourraient y avoir des droits. Cette dernière clause semblerait assurer ceux de l'électrice douairière de Saxe ; cependant ils seront sujets à contestation , s'il est vrai , comme on l'assure , que la cour de Vienne ait déclaré au ministre de Saxe , que l'impératrice-reine descendant de l'empereur Ferdinand II , dont la mere était fille d'Albert V de Baviere , & dont la fille avait épousé Guillaume V de Baviere , elle devait , par droit de reversion , succéder a tous les biens allo-
diaux de cette maison , par préférence a celle de Saxe. L'évêque d'Augsbourg forme aussi des prétentions sur la principauté de Mindelsheim , & a envoyé son stathalter pour les faire valoir. Mais en attendant que tous ces différens droits soient discutés & réglés amiablement , comme on l'espère , dans un congrès qui , dit-on , doit se tenir a Passau , il se fait dans l'Allemagne , des préparatifs formidables de guerre. Les troupes Autri-

chiennes, Prussiennes & Saxonnes se tiennent prêtes à marcher au premier ordre avec tous leurs équipages de campagne. On a lieu de croire que le voyage que l'empereur se proposait de faire en Transylvanie & dans ses nouveaux états de Pologne, n'aura pas lieu. Les régimens qui s'y trouvaient en quartier, & d'autres répartis dans divers pays de la domination Autrichienne, se rendent successivement en Bohême, qui paraît être le lieu où doivent se rassembler les principales forces Impériales. Aussi a-t-il été défendu de laisser sortir ni chevaux ni grains de ce royaume.

Conformément à ce qui avait été décidé éventuellement par le traité de Westphalie, l'électeur Palatin passera de la huitième dignité électoral à la cinquième, & l'impératrice est convenue avec ce prince, qu'il ne jouira que d'une seule voix dans l'assemblée des princes de l'Empire, pour ses états de Bavière, en conservant cependant la direction de ce cercle.

Berlin. Les troupes de S. M. formeront au printemps prochain, dans les environs de Lipstadt, un camp, auquel le roi se rendra en personne, & l'on commence déjà à en applanir le terrain. La cavalerie Prussienne va être augmentée de 6 à 7 mille hommes. Il a été enjoint au corps d'artillerie, de se

pourvoir d'un très-grand nombre de cartouches. Tous les soldats des régimens répartis dans la Silésie, & absens par congé, ont reçu ordre de rejoindre à la fin de mars. Les généraux font travailler à leurs équipages.

I T A L I E.

Naples. Le roi a déclaré, par une dépêche adressée à son grand-aumônier, que son intention était que les regles de la chancellerie romaine fussent observées dans ses états selon l'ancien usage, & que l'on n'eût aucun égard aux nouveautés introduites depuis quelque tems pour les affaires de ce genre. Mais comme S. S. a remarqué que cette déclaration contenait quelques expressions qui pourraient exciter de la méintelligence entre les deux cours, S. M. Sicilienne a demandé qu'elle lui fût renvoyée pour changer ces expressions selon les desirs du S. Pere.

L'archevêque de cette capitale a fait publier d'une maniere solennelle, une bulle de Pie VI, pour une croisade contre les corsaires barbaresques, invitant par l'attrait de plusieurs indulgences & autres faveurs spirituelles, tous les fideles, tant du royaume que de l'étranger, à contribuer de leurs biens, pour qu'à l'aide des forces de l'état, on puisse arrêter efficacement les déprédations multipliées de ces écumeurs de mer.

On est assuré aujourd'hui que tous les

vaisseaux Européens , de quelque nation qu'ils soient , peuvent entrer sans aucun danger , & trafiquer dans les ports de Tanger , de Salé & de Mogador ; ainsi le roi de Maroc n'aura plus guerre avec aucune puissance de l'Europe , & le commerce dans ses états jouira d'une entière liberté.

F R A N C E,

Paris. Le parlement a fait des remontrances au sujet de la perception des vingtièmes , & a obtenu une réponse du roi , très-détaillée , mais peu favorable ; sur quoi on a nommé des commissaires pour aviser au parti qu'il convient de prendre , & il a été arrêté qu'on en ferait de nouvelles sur le même objet.

La grand'chambre & tournelle assemblées , ont enrégistré les lettres-patentes du roi , confirmant le mandement de l'archevêque de cette capitale , qui porte suppression de treize fêtes annuellement dans ce diocèse.

Un grand convoi , composé de vaisseaux Français & Américains , chargés de toutes sortes de munitions & de marchandises , se dispose à sortir des ports de Bretagne , & à faire voile pour les colonies Anglaises , escorté par l'escadre que commande M. de la Motte-Piquet. On a lieu de craindre que ce convoi ne rencontre les vaisseaux Anglais qui croisent le long des côtes , & que ceux-

ci n'exigent une visite , qui leur sera refusée.

On ne peut plus douter de l'existence d'un traité entre notre cour & les Américains , s'il est vrai , comme on l'assure , que le ministère de Versailles ait déclaré à l'ambassadeur d'Angleterre , que la France ne peut point se passer du tabac de la Virginie ; qu'elle l'a reçu jusqu'à présent des Anglais ; mais que ceux-ci ayant interdit tout commerce entr'eux & les colonies , on n'avait pu se dispenser de traiter directement avec celles-ci pour s'en procurer.

A N G L E T E R R E.

Londres. Enfin , après des débats aussi longs qu'infructueux dans l'une & l'autre chambre du parlement , on a vu pour la première fois le parti de l'opposition applaudir aux vues du ministère , & souscrire unanimement au plan de conciliation proposé par le lord North. Nous croyons devoir mettre sous les yeux de nos lecteurs le discours entier de ce ministre , dans cette conjoncture importante , d'autant plus qu'on n'en a vu que des extraits dans la plupart des papiers publics , & qu'il contient en quelque sorte l'histoire apologétique de la conduite que la cour a tenue pendant la dernière guerre. En voici la traduction.

“ J'ai à proposer à la chambre , ainsi que je l'ai annoncé mercredi dernier , deux bills ,
dont

dont je vais lui exposer l'objet & les motifs, pour les soumettre ensuite à la discussion d'un comité général.

A l'ouverture de la session actuelle, je fis part à la chambre de l'opinion où j'étais que l'on pourrait présenter aux colonies des conditions qui ne les asserviraient pas à une soumission absolue; mais j'ajoutai que le moment de les offrir devait être celui de la victoire. En parlant ainsi, je croyais la victoire remportée par sir William Howe, beaucoup plus décisive qu'elle ne l'était effectivement, & j'ignorais le désastre du général Burgoyne. Lorsqu'on reçut la nouvelle de ce triste événement, je sentis qu'il n'était plus tems de proposer des moyens de conciliation, & que, vu l'état des choses, il était indispensable de faire au plus tôt de nouvelles levées, & d'augmenter les forces nationales. On ignorait encore quelles seraient les suites de cette malheureuse journée : on présumait généralement que l'armée victorieuse marcherait droit à Philadelphie, & que sa jonction avec les forces de M. Washington, pourrait donner lieu à quelque affaire décisive. Je pensais en conséquence qu'il fallait attendre la fin de la campagne, & le résultat des événements qu'elle aurait produits. La voilà terminée cette campagne, & rien n'est encore décidé. M. Washington n'a pas assez de

forces pour renoncer au plan de défensive qu'il s'est prescrit. Notre armée est considérable ; nos troupes jouissent de la meilleure santé ; elles sont pleines d'ardeur , & abondamment pourvues de tout ce qui leur est nécessaire ; mais la résistance de l'Amérique est plus opiniâtre qu'on ne l'avait prévu. La guerre a duré plus long-tems que ne pouvait le désirer quiconque aime sincèrement son pays , & je crois qu'une campagne de plus ne suffirait pas pour y mettre un terme.

Je suis persuadé que nous avons des forces suffisantes pour forcer l'Amérique à accepter des conditions raisonnables. Mais je fonde l'utilité des propositions que je vais faire , sur ce principe , qu'il vaut mieux présenter actuellement à l'Amérique des offres propres à mettre un terme à la guerre dans le cours d'une année , que de continuer les hostilités trois ou quatre ans de plus , même avec la certitude du succès le plus heureux.

Dans la situation actuelle des affaires , on ne peut faire que trois propositions :

- 1°. Augmenter nos forces & continuer la guerre sur le plan actuel.
- 2°. Rappeller les troupes qui sont en Amérique.
- 3°. Lui offrir des moyens de conciliation.

Le premier parti exige , en hommes & en espèces , des dépenses si considérables , que

la conquête même de l'Amérique n'en ferait qu'un faible dédommagement.

Adopter le second parti, c'est reconnaître l'*indépendance* de l'Amérique. Il ne reste donc que le troisieme, qui en effet paraît le meilleur & le plus sage.

Jamais je n'ai eu l'idée de faire porter aux Américains, des conditions déterminées & définitivement circonscrites. Un pareil projet serait impraticable dans une discussion où il entre une foule d'objets épineux & difficiles à régler. Il est nécessaire d'entendre d'abord les représentans des colonies sur leurs griefs, & sur les moyens d'y remédier pour le présent & pour l'avenir. En effet, si l'on ne commençait pas par convenir avec quelques représentans des colonies, de ce qui peut les satisfaire, tout ce qu'on leur accorderait serait vainement accordé. Il serait d'ailleurs infiniment dangereux de rendre publiques les conditions d'un accommodement. Les puissances jalouses les examineraient d'un œil critique, en peseraient tous les mots, pour leur donner une interprétation fautive & odieuse, & y ajouteraient d'injustes commentaires; de sorte que l'effet de chaque proposition serait détruit avant qu'elles parvinssent en Amérique; ou si elles y parvenaient sans contradiction, elles échoueraient encore par le défaut d'unanimité, & la diversité des opi-

nions & des dispositions. Une seule des conditions rejetée rendrait inutile l'acceptation de toutes les autres.

Mon plan est donc d'entrer en conférence ouverte avec l'Amérique, pour discuter ses griefs. Ce premier pas franchi, l'affection que je crois qu'elle conserve encore pour la métropole, fera le reste. L'unique objet que je me propose, c'est d'entamer cette discussion. En conséquence, *que le parlement dresse d'abord un acte à l'effet d'autoriser S. M. à nommer des commissaires revêtus des pouvoirs nécessaires pour traiter & convenir des moyens propres à calmer les désordres qui subsistent actuellement dans certaines colonies, plantations & provinces de l'Amérique.*

Il faut que ces pouvoirs soient indéfinis ; s'ils étaient limités, ils ne produiraient aucun bien. Il est essentiel qu'ils soient très-amplés, tant par rapport aux personnes avec qui les commissaires auront à traiter, que par rapport aux objets dont il pourra être question. L'acte nouveau doit être clair dans toute ses parties, exempt de toute restriction & de toute ambiguïté ; il ne doit même point mettre en question si les commissaires traiteront avec le congrès, avec des rebelles ; avec des personnes actuellement sous les armes ; si ce sera avec l'assemblée générale de toutes les colonies, ou avec

l'assemblée particulière de telle ou telle colonie : tout ce que les commissaires auront à observer à cet égard, c'est de se bien assurer que les personnes avec qui ils traiteront, seront dûement autorisées à le faire. Je propose donc d'exprimer ce qui concerne ces personnes, de la manière la plus générale & la moins exclusive. Ce n'est plus le tems de s'occuper des minuties de l'étiquette.

Quant aux objets dont il s'agira de traiter, il faut que les commissaires soient autorisés à entendre toutes les plaintes fondées sur des abus réels, ou supposés tels, soit dans les loix des colonies, soit dans les statuts de ce royaume ; à promettre satisfaction ; à discuter tous les objets, & à traiter de la partie des subsides ou contributions que les colonies pourront s'engager à fournir désormais. Leurs déclarations réitérées me persuadent qu'elles ne refuseront pas de contribuer, dans une proportion raisonnable, aux charges du gouvernement ; & cette circonstance ne peut que resserrer les nœuds qui doivent les attacher à nous. C'est un principe universellement reçu, que quiconque participe aux avantages d'un gouvernement quelconque, doit contribuer aux charges inséparables de l'existence de ce gouvernement. Tout ce dont les commissaires conviendront à cet égard, aura besoin d'être ensuite ratifié par le par-

lement. Mais il est quelques objets qui ne comportent point de délais , & dont la décision absolue doit être laissée à la discrétion des commissaires , afin qu'ils saisissent à propos le moment d'accorder des pardons généraux ou particuliers , de convenir d'une cessation d'hostilités & autres choses semblables. Il faut que les commissaires soient aussi revêtus du pouvoir de suspendre l'effet des actes du parlement. Un acte passé sous le règne de Charles II , nous fournit un exemple de ce pouvoir illimité.

Les colonies ont demandé qu'on les remit dans la situation où elles étaient en 1763. Je doute qu'il soit possible de le faire ; mais on peut leur assurer une situation qui ne ferait guère moins avantageuse. Depuis cette époque , on a fait un grand nombre de statuts , dont la plupart sont avantageux aux colonies ; plusieurs ont été faits pour assurer la réciprocité de leur commerce & du nôtre. Il faudrait révoquer plusieurs de ces statuts , & peut-être les revoir tous. Je voudrais donc que l'on donnât aux commissaires , un plein pouvoir de les examiner tous , & de suspendre ceux qu'ils croiraient devoir être révoqués. Il est encore un objet qui peut n'être considéré que comme de pure convenance , & que cependant on ne doit pas négliger ; c'est d'autoriser les commissaires à

nommer des gouverneurs dans les colonies où S. M. était dans l'usage d'en nommer. Il me paraît essentiel d'étendre l'effet de cet acte jusqu'au premier juin 1779.

Si je m'en tenais à ces propositions, mon plan serait défectueux, en ce qu'il ne présente jusqu'ici aux colonies, aucun appât capable de les engager à traiter avec nous. Pour pouvoir se flatter qu'elles se relâchent sur leurs prétentions à l'*indépendance*, il faut sans doute leur offrir quelque équivalent, & leur présenter quelque avantage fixe & déterminé.

S'il est indispensable de présenter cet attrait à toutes les colonies prises collectivement, il ne l'est pas moins de l'offrir à chacune d'elles en particulier. Quelques-unes peut-être ne voudront pas renoncer à l'*indépendance*, d'autres y renonceront peut-être ; & parce que les commissaires ne pourraient pas traiter avec les unes, il ne s'ensuit pas qu'ils doivent refuser de traiter avec les autres. Dans tous les cas, il est certain qu'il faut leur présenter à toutes quelque attrait plus puissant que celui d'une satisfaction en espérance.

Avant que la guerre éclatât en Amérique, avant que l'épée fût tirée du fourreau, j'avais ouvert aux colonies des voies de conciliation, fondées sur ce principe évident,

qu'il étoit jaste qu'elles contribuassent aux charges du gouvernement ; mais le parti que l'on avoit pris de les faire taxer par le parlement, leur fit craindre que notre dessein ne fût de nous dérober au fardeau de nos charges publiques , pour le leur imposer tout entier. Elles crurent aussi que la sûreté de leurs assemblées étoit en danger ; ensorte que cette proposition parut suspecte. On supposa une infinité de cas qui la rendaient odieuses ; on n'en faisoit pas le sens , & elle fut présentée aux colonies sous un jour effrayant. Alors je crus qu'il falloit leur prouver que ce n'étoit pas sur le droit de les taxer que nous insistions. Je regardais comme peu de chose le produit de ces taxes. Celle qui eût rendu le plus , étoit le *timbre* ; & même cette imposition eût été très-peu considérable , tant les colons marquaient de répugnance à s'y soumettre. Mon intention, en leur faisant alors cette proposition , étoit donc de détourner la guerre , sans porter atteinte à nos droits , & de dissiper en même tems les alarmes des colonistes. Plusieurs de leurs assemblées parurent d'abord disposées à l'accepter ; mais elles s'en rapportèrent ensuite à la décision du congrès , qui la traita de *dérisonnable* , d'*infidieuse* , & la rejeta. La guerre s'alluma à cette époque ; & dès lors je me proposai de saisir le moment où nous

ferions victorieux, pour leur renouveler la même proposition, conçue en termes assez précis pour prévenir tous les mal-entendus & les fausses interprétations que l'on aurait pu lui donner. Les principales objections qu'on fit contre cette proposition, furent :

1°. *Que les colonies avaient le droit exclusif de fixer elles-mêmes les sommes qu'elles pouvaient accorder suivant les circonstances, & que ma proposition annonçait que l'on se promettait d'en tirer un revenu fixe & permanent.* Mon intention cependant était, que leurs octrois fussent proportionnés aux nôtres; qu'ils haussassent & baissassent dans le même rapport.

2°. *Que ma proposition était déraisonnable, parce qu'elle ne déterminait pas une somme fixe; en sorte que les contributions une fois payées, le parlement pouvait n'être pas satisfait, & en exiger de nouvelles.* Ce n'était pas là non plus mon idée; mon intention était que l'on déterminât dans quelle proportion les colonies devaient contribuer; & que cette proportion, une fois réglée, le fût pour toujours.

3°. *Que la proposition était insidieuse, parce que le projet du ministère était de s'assurer d'une colonie pour faire la loi à une autre, &c.* Je n'imaginai rien de sembla-

ble. Je pensais au contraire, que le congrès pouvait se régler sur ce que chaque colonie eût offert, & fixer en conséquence leurs contributions respectives. Mais ce n'est plus là ce dont il s'agit.

Aujourd'hui je renonce au droit de taxer les colonies ; je ne leur impose aucune condition, & je ne leur demande aucune contribution déterminée. Je propose que le parlement passe un acte fondé, d'une part, sur la répugnance que les colonies ont marquée à se laisser taxer ; de l'autre, sur les déclarations qu'elles ont faites de leur disposition volontaire à contribuer. Par cet acte, la Grande-Bretagne renoncera absolument à ce droit contesté, & nous nous en rapporterons aux négociations de nos commissaires pour obtenir quelques contributions de la part des colonies ; en sorte que ce qu'elles accorderont sera *volontaire*, & ne pourra être regardé comme une condition *sine qua non* ; au contraire, l'acte déclarera formellement, qu'à l'avenir le parlement ne taxera point les colonies dans la vue d'en tirer un revenu ; que s'il en tire quelque contribution relative au commerce, les sommes ainsi perçues seront entièrement employées au profit & à l'usage des colonies.

Mais, me dira-t-on, si les colonies ne veulent pas renoncer à leur *indépendance*, la

renonciation au droit de les taxer est une suite forcée de leur refus. On me demandera aussi, dès que je renonce au droit de les taxer, ce qui me reste à prétendre sur les colonies. Je le répète, je n'ai jamais regardé ce droit comme assez considérable en lui-même pour être l'objet d'une contestation sérieuse. Je l'envisageais si peu sous ce point de vue, que j'ai fait des propositions presque équivalentes à une renonciation, avant que la guerre commençât. Mon objet principal était de retenir l'Amérique dans notre dépendance. Le congrès annonçait hautement des dispositions contraires; la province de *Massachusetts-Bay* voulait être *indépendante*, & elle fit un outrage sanglant à nos négocians.

La guerre, que ces procédés violens ont rendu indispensable, nous coûte plus que n'eussent pu produire les taxes imposées par le parlement; mais l'objet de la contestation n'était pas le plus ou moins d'argent, c'était la *suprématie*. Peut-être m'objectera-t-on encore qu'en tems de guerre, il est bien dangereux de faire publiquement à un ennemi de pareilles avances. Je réponds que tels sont les inconvéniens inséparables de notre constitution. Le parlement est intéressé dans cette querelle, au point que l'on ne peut prendre aucune résolution qui ne soit publique. Au surplus, on connaît nos res-

sources ; ces concessions , par conséquent , ne peuvent nous porter aucun préjudice. Nos forces de terre & de mer sont considérables ; nous pouvons réparer nos pertes : on peut lever les subsides nécessaires , & le produit de nos douanes est peu diminué.

Mais , insistera-t-on , pourquoi n'avoir pas fait plus tôt ces avances ? A cela , je répondrai que je suis prêt à rendre compte des motifs de ma conduite passée. Je n'ai jamais proposé d'imposer des taxes sur les colonies : lorsque *j'eus le malheur* , car je me servirai toujours de cette expression , quel que soit l'abus qu'on en fait , *lors* , dis-je , *que j'eus le malheur d'être appelé au poste que j'occupe* , je crus entrevoir un rayon d'espérance ; je me flattai que les colonies rentreraient dans le devoir. Ma maxime constante fut long-tems de ne point me mêler des affaires de l'Amérique ; je ne proposai ni d'établir de nouvelles taxes , ni de supprimer les anciennes ; résolu de demurer immobile à cet égard , j'observais tout dans un silence absolu.

Mais lorsqu'il fallut permettre à la compagnie des Indes orientales la vente de son thé en Amérique , je ne pensai pas qu'il fût juste de supprimer les taxes dans les colonies ; j'eus cependant l'attention de les modérer. Une suppression totale n'eût produit

aucun effet, parce que l'Amérique craignait que la compagnie des Indes orientales ne vendit le thé même à un prix plus bas que ses contrebandiers ne pouvaient le donner. Les colonies crièrent au monopole; cependant, dans le fait, elles avaient le thé à un prix plus modéré qu'auparavant; & si dans cette occasion elles se permirent des plaintes, c'est qu'elles y étaient disposées, & qu'elles n'en cherchaient qu'un prétexte. Lorsque la guerre éclata, je crus qu'il était convenable de faire marcher à côté des forces menaçantes, une commission pacifique. Les commissaires nommés à cet effet, étaient des hommes estimables par leurs talens, des hommes pleins d'honneur, des hommes amis de la paix, des hommes enfin, en qui l'Amérique avait confiance, & qui, par conséquent, paraissaient les plus propres à opérer une réconciliation. La commission n'eut aucun effet, parce que les prétentions de l'Amérique étaient exorbitantes.

On me demandera encore, pourquoi, lorsque l'épée fut tirée du fourreau, je ne fis pas ma proposition. J'avoue que je pensai alors que la guerre serait bientôt terminée; & si l'Amérique eût été réduite à se soumettre sans conditions, j'eusse saisi ce moment pour la faire. Mais des revers d'une part, de l'autre des opérations mal concertées, peut-

être aussi la nature des lieux qui s'est trouvée beaucoup plus défavantageuse qu'on ne l'avait cru, & qu'on n'avait pu le prévoir; tous ces accidens réunis ont prolongé la guerre jusqu'à ce moment. Je ne conviendrai jamais que l'administration ait trompé le public dans la vue de l'engager à adopter des mesures dont elle connaissait l'insuffisance. Le parlement a toujours eu les informations les plus complètes; toujours on lui a communiqué toutes les pièces sur lesquelles il pouvait affeoir son jugement; on n'a soustrait à sa connaissance que les lettres, dont la communication eût compromis les personnes qui les ont écrites. Si l'administration a induit le public en erreur, c'est en lui communiquant la sienne, c'est en lui assurant, d'après sa manière de voir, que la guerre serait bientôt terminée. Eh, qui n'y eût été trompé! Nos forces de terre & de mer étaient puissantes, l'armée de sir William Howe a toujours été supérieure à celle de M. Washington; & lorsque celle du général Burgoyne était au fort Edward, elle était encore plus forte que celle de l'ennemi. Le parlement connaissait, aussi bien que le ministère, quelles étaient les forces qu'on avait fait passer en Amérique; le ministère avait promis que ces forces seraient pourvues de tout ce qui était nécessaire; elles n'ont jamais

manqué de rien. Le ministère avait promis de lever l'argent nécessaire pour le service; cet argent a été levé; c'est donc l'événement seul qui a trompé le public.

On me demandera peut-être ce que l'on peut raisonnablement se promettre de mes propositions. Je n'en garantirai pas le succès; mais il me paraît qu'on ne peut rien faire de mieux que de tâcher de rétablir la paix... Je ne vois pas qu'on puisse rien accorder de plus à l'Amérique, à moins qu'on ne veuille reconnaître absolument son *indépendance*. Or, quel serait l'effet de cette indépendance? Je ne lis pas dans l'avenir, mais je vois qu'il en pourrait résulter des maux infinis. Si l'Amérique *indépendante* restait liée d'affection avec nous, ce serait quelque chose: mais si elle se lie avec nos ennemis, c'est un coup terrible: son *indépendance* en fait une puissance maritime considérable & dangereuse pour nous. Le même danger menace également nos autres possessions: *Je crois donc que tant que nos ressources ne seront pas infiniment épuisées, nous ne devons pas reconnaître cette indépendance, qui d'ailleurs ne serait pas un bien pour l'Amérique elle-même; car elle ne peut être heureuse ni jouir d'une aisance constante & d'une liberté inviolable, qu'autant qu'elle rentrera dans notre dépendance. Si elle persiste dans sa scission, elle*

portera un fardeau infiniment plus lourd que celui qu'elle portait ; la liberté des individus sera beaucoup plus restreinte ; &, sans aller plus loin, sa situation actuelle n'est-elle pas dix fois plus triste que la nôtre ?

Ses fermiers sont ruinés ; ils achètent à un prix excessif toutes les choses nécessaires à la vie, & sont en même tems forcés à vendre à vil prix le produit de leurs terres. On m'a assuré qu'à Albany le thé, objet si nécessaire dans ce pays, se vendait seize dollars la livre, & le sel trente dollars le boisseau. Persuadé qu'un peuple, réduit à de pareilles extrémités, doit desirer la paix si on lui offre des conditions justes & raisonnables, je demande à la chambre la permission de lui présenter deux bills, „

F I N.